

**Faculté de droit et de criminologie
École de criminologie**

Le harcèlement scolaire à l'adolescence : Facteurs de risque, processus et conséquences

Entretiens avec des auteurs, victimes et témoins

Auteur : GERARD Sophie

Promoteur : JANSSEN Christophe

Année académique 2020-2021

Master en criminologie à finalité spécialisée : criminologie de
l'intervention

Plagiat et erreur méthodologique grave

Le plagiat, fût-il de texte non soumis à droit d'auteur, entraîne l'application de la section 7 des articles 87 à 90 du règlement général des études et des examens.

Le plagiat consiste à utiliser des idées, un texte ou une œuvre, même partiellement, sans en mentionner précisément le nom de l'auteur et la source au moment et à l'endroit exact de chaque utilisation*.

En outre, la reproduction littérale de passages d'une œuvre sans les placer entre guillemets, quand bien même l'auteur et la source de cette œuvre seraient mentionnés, constitue une erreur méthodologique grave pouvant entraîner l'échec.

* A ce sujet, voy. notamment <http://www.uclouvain.be/plagiat>.

Remerciements

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à mon promoteur de mémoire, Monsieur Christophe JANSSEN. Je le remercie pour ses conseils et son encadrement.

J'adresse mes sincères remerciements à tous les professeurs, intervenants et toutes les personnes qui par leurs discours et ouvrages ont contribué à l'aboutissement de mes réflexions. Je remercie également les sept personnes ayant accepté de m'accorder du temps pour mes entretiens.

Je remercie mes parents qui ont toujours été là pour moi. Particulièrement ma Maman pour sa relecture assidue. Je remercie mes sœurs Cécile et Caroline pour leur soutien.

Enfin, je remercie mes amis Sylvia, Michelle, Floriane, Marie et les autres qui ont toujours été là pour moi. Leur soutien inconditionnel et leurs encouragements ont été d'une grande aide.

À toutes ces personnes, je présente mes remerciements, mon respect et ma gratitude.

Table des matières

Introduction	3
1. Le phénomène de harcèlement	5
1.1. Qu'est-ce que le harcèlement ?.....	5
1.2. Conséquences du harcèlement.....	10
1.2.1. Conséquences pour les victimes de harcèlement.....	10
1.2.1.1. Conséquences psychologiques.....	10
1.2.1.2. Conséquences scolaires	11
1.2.1.3. Conséquences sociales.....	12
1.2.2. Conséquences pour les auteurs de harcèlement.....	13
1.2.2.1. Conséquences psychologiques.....	13
1.2.2.2. Conséquences juridiques	15
1.3. Dynamique de harcèlement	16
1.4. Notion de bouc émissaire.....	19
1.5. Spécificités du cyberharcèlement	21
2. Socialisation à l'adolescence	24
2.1. Définition de la socialisation	25
2.2. Agents de socialisation	26
2.2.1. Famille	26
2.2.2. Groupe de pairs.....	29
2.2.3. Ecole	30
2.2.4. Médias	31
2.3. Les adolescents et les réseaux sociaux	33
3. Hypothèses.....	37
4. Méthodologie.....	38
4.1. Collecte de données.....	39
4.1.1. Déroulement des entretiens.....	39
4.1.2. Analyse de données	40
5. Présentation des résultats.....	40
5.1. Vision du harcèlement	43
5.1.1. Victimes.....	43
5.1.2. Témoins	44
5.1.3. Auteurs.....	44
5.1.4. Résumé	46

5.2.	Choix de la victime	47
5.2.1.	Victimes	47
5.2.2.	Témoins	48
5.2.3.	Auteurs	50
5.2.4.	Résumé	52
5.3.	Rôle des adultes.....	53
5.3.1.	Victimes	53
5.3.2.	Témoins	54
5.3.3.	Auteurs	55
5.3.4.	Résumé	56
5.4.	Rôle du groupe	56
5.4.1.	Victimes	57
5.4.2.	Témoins	57
5.4.3.	Auteurs	58
5.4.1.	Résumé	59
5.5.	Fin du harcèlement	60
5.5.1.	Victimes	60
5.5.2.	Témoins	61
5.5.3.	Auteurs	61
5.5.4.	Résumé	63
5.6.	Raisons pour harceler	63
5.6.1.	Victimes	63
5.6.2.	Témoins	65
5.6.3.	Auteurs	66
5.6.4.	Résumé	69
5.7.	Honte et culpabilité	69
5.7.1.	Victimes	70
5.7.2.	Témoins	70
5.7.3.	Auteurs	71
5.7.4.	Résumé	72
5.8.	Spécificité des réseaux sociaux	73
5.8.1.	Victimes	73
5.8.2.	Résumé	75
6.	Discussion	76
7.	Conclusion.....	80
	Bibliographie	83

Introduction

Vu le phénomène croissant du harcèlement entre jeunes, il convient de s'y intéresser. Effectivement, on entend beaucoup parler de harcèlement chez les adolescents et, avec l'apparition d'internet et sa présence de plus en plus grande dans tous les foyers, le harcèlement ne se fait plus seulement de visu, mais il peut également continuer en ligne¹. Il peut d'ailleurs être observé que, de nos jours, à peu près tous les adolescents possèdent des comptes sur divers réseaux sociaux, ce qui facilite cette pratique de harcèlement. Celui-ci ne se fait plus uniquement à l'école, mais peut maintenant poursuivre le jeune jusque chez lui. Je vais m'intéresser au cas plus particulier du harcèlement scolaire et donc durant l'adolescence.

Afin de mieux appréhender l'ampleur du phénomène, il faut d'abord s'intéresser aux statistiques existantes sur le sujet. Diverses recherches ont été menées au niveau international concernant le harcèlement chez les jeunes, notamment une étude de l'UNESCO. En Belgique, ce sujet a également fait l'objet d'une étude statistique au niveau de la fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). Les tendances observées sont qu'au mondial, un tiers des élèves se disent avoir été victimes de brimades tandis que pour l'ensemble de l'Europe, ce chiffre diminue à un quart². Cependant, dans l'enquête effectuée pour la FWB, c'est le chiffre d'un tiers qui ressort. Il a également été constaté que les plus jeunes sont plus à même d'être pris comme cible et que les individus de sexe masculin se retrouvent plus fréquemment dans la catégorie des auteurs de brimades que dans celle des victimes³. S'agissant des différents types de harcèlement, il a été remarqué qu'en Europe et en Amérique du Nord, la forme que l'on retrouve le plus souvent est le harcèlement psychologique. Tandis que, dans le reste du monde, ce serait plus souvent le harcèlement physique qui est retrouvé. En ce qui concerne le cyberharcèlement, il est moins observé que les autres formes, mais fait tout de même une victime sur dix élèves⁴.

¹ B. Stassin, (cyber)harcèlement : Sortir de la violence, à l'école et sur les écrans, Caen : C&F éditions, 2019, p. 10.

² UNESCO, Au-delà des chiffres : en finir avec la violence et le harcèlement à l'école, France, 2019.

³ B. Galand et al., Prévalence du harcèlement en Fédération Wallonie-Bruxelles : Rapport d'enquête, 2014.

⁴ UNESCO, op. cit.

À la lumière de ces chiffres, il est dès lors évident que la problématique du harcèlement est majeure dans la société qui nous entoure.

Un point intéressant à développer concerne la personne qui pratique le harcèlement, on l'appellera le harceleur ou encore l'auteur des faits de harcèlement. Beaucoup de recherches et articles abordant le phénomène de harcèlement traitent du point de vue de la victime et des conséquences pour celles-ci, il semble donc qu'il pourrait s'avérer être une bonne chose que de se pencher sur le vécu du harceleur afin de comprendre ce qui l'aurait poussé à harceler un ou plusieurs camarades de classe. Le fait de s'intéresser spécifiquement à l'auteur de conduites de harcèlement, et cela au travers de la rencontre avec les différents protagonistes, consistera l'originalité de mon travail.

Ma question de recherche sera donc : « *Quels sont les facteurs qui conduisent des adolescents à harceler leurs camarades de classe durant leur parcours à l'école secondaire ?* »

Afin de mieux appréhender ce phénomène, les disciplines sociologique et psychologique seront employées. Il s'agit d'un phénomène sociologique étant donné que le harcèlement est un fait qui implique des rapports entre les individus et la société dans laquelle il évolue, mais également psychologique car les comportements et réactions d'une personne peuvent s'expliquer par le biais de processus mentaux.

Pour commencer, des recherches seront effectuées sur le sujet du harcèlement de manière générale pour bien développer cette notion ainsi que sa dynamique et en comprendre les enjeux. Le concept de bouc émissaire sera aussi abordé puisque la victime de bullying se retrouve souvent assimilée à un bouc émissaire. Il est donc pertinent de définir ce concept afin d'en dégager les similitudes par rapport au phénomène du harcèlement. Un point sur le cyberharcèlement sera également développé car il s'agit d'une forme spécifique du harcèlement qui sera évoquée au cours de mes entretiens. Ensuite, une rubrique de ce travail sera consacrée à la dynamique de socialisation à l'adolescence étant donné que le harcèlement scolaire se déroule durant cette période de la vie. Dans la socialisation à l'adolescence, il est important de bien prendre en compte les différents facteurs qui peuvent intervenir dans la vie d'un jeune tel que sa famille, l'école ou encore le groupe de pairs. Un point d'attention particulier sera porté à la question des réseaux sociaux qui constituent une grande partie de l'évolution des jeunes de nos jours.

En guise de recueil de données, différents acteurs seront interrogés. Ceux-ci apparaissent dans les dynamiques de harcèlement à savoir l'auteur et la victime bien sûr, mais aussi le témoin. Nous tenterons de comprendre le parcours de ces sujets et leur point de vue sur la personne du harceleur et, concernant ce dernier, de dégager des éléments qui auraient pu le conduire vers des comportements de harcèlement envers d'autres personnes.

La démarche adoptée sera donc une approche compréhensive. Effectivement, des facteurs explicatifs sur le fait de harceler seront recherchés à l'aide de la théorie sur la thématique et ensuite, d'une collecte des données au moyen d'entretiens et témoignages afin d'expliquer ce qui peut pousser les jeunes adolescents à importuner ses camarades. Les entretiens avec les différents acteurs du harcèlement permettront d'avoir une meilleure appréhension du phénomène et du ressenti de chacun par rapport à ce qu'il a vécu ou observé.

1. Le phénomène de harcèlement

Pour traiter de cette question, il est essentiel de bien définir ce qu'est le harcèlement. Dans cette section, une tentative de définition de ce terme sera établie le plus exhaustivement possible sur base de la littérature existante. Ensuite, les conséquences pour l'auteur et la victime des faits autant sur le plan psychologique, social que juridique seront exposées. Par la suite, la dynamique de harcèlement, c'est-à-dire la manière dont le bullying se met en place et se perpétue et quels en sont les différents protagonistes, sera développée. Après cela, la notion de bouc émissaire sera précisée de manière à tenter de faire des liens avec le harcèlement et, pour finir, la forme spécifique du cyberharcèlement sera analysée pour en découvrir les éventuelles similitudes et divergences avec le harcèlement en face à face.

1.1. Qu'est-ce que le harcèlement ?

Avant d'apporter des éléments de définition au phénomène de harcèlement, il est nécessaire de s'arrêter sur les différents termes employés pour parler de ce même phénomène et des éventuelles nuances qu'il existe entre les mots.

Dans la littérature francophone, sont régulièrement retrouvés les termes « *intimidation* » ou encore « *brimade* » pour désigner le harcèlement⁵.

Dans les années 1970, une expression va émerger⁶, celle de « *bullying* ». Il s'agit d'un mot populaire pour signifier le harcèlement dans les pays anglo-saxons. Ce mot vient du verbe « *to bully* » qui veut dire maltraiter en français⁷. Le terme de « *bullying* » a été apporté par Heinemann et Olweus⁸.

Dans les études internationales, la notion de « *school-bullying* » utilisée⁹. À la même époque, un autre terme sera développé, le « *mobbing* », celui-ci désignerait plutôt tout ce qui est de l'ordre du harcèlement moral¹⁰.

Dans ce travail, les termes « *brimade* », « *intimidation* », « *bullying* » ou encore « *school-bullying* » seront employés comme synonymes pour désigner le harcèlement scolaire.

Maintenant que les différents mots désignant le harcèlement sont exposés, il convient de s'intéresser à ce qui constitue ce phénomène.

Le harcèlement a été défini par S. Hinduja et J. W. Patchin comme un comportement agressif ou un préjudice intentionnel causé par une personne ou un groupe de personnes, généralement ces comportements sont faits de manière répétitive et dans le temps et qui implique un déséquilibre de pouvoir entre ceux qui harcèlent et ceux qui subissent les intimidations¹¹.

Ce déséquilibre peut être entendu, en complétant à l'aide de l'interprétation donnée par Robert Slonje et Peter K. Smith, dans le sens où ceux qui pratiquent le harcèlement choisissent des victimes qui ne peuvent pas se défendre par elles-mêmes. Par conséquent, les harceleurs désignent en règle générale ce que nous pouvons qualifier de victimes faciles car plus faibles¹².

⁵ J. Dilmaç, et al., Prévenir le cyberharcèlement en France et au Royaume-Uni : une tâche impossible ?. *Déviance et Société*, vol. 43(3), 2019, pp. 389-419.

⁶ Ibidem.

⁷ B. Stassin, op. cit.

⁸ N. Catheline, Harcèlements en milieu scolaire. *Enfances & Psy*, 45(4), 2009, pp. 82-90.

⁹ N. Catheline, Le harcèlement scolaire (2e éd.). PUF, 2018, p. 5.

¹⁰ J. Dilmaç et al., op. cit.

¹¹ S. Hinduja et al., Bullying, Cyberbullying, and Suicide, *Archives of Suicide Research*, 14(3), 2010, pp. 206-221.

¹² R. Slonje et al., Cyberbullying: Another main type of bullying? *Scandinavian Journal of Psychology*, 49, 2008, pp. 147-154.

Olweus, un chercheur danois qui a travaillé sur le school-bullying, a défini ce dernier comme étant un « *abus de pouvoir agressif et systématique à long terme* »¹³. On peut donc retrouver, dans sa définition des brimades, cette dimension de répétition. La notion d'abus de pouvoir rappelle ce déséquilibre de pouvoir entre ceux qui harcèlent et leurs proies. Olweus évoque également la dimension d'intentionnalité. En effet, il décrit les actes de *bullying* comme étant des « *comportements agressifs visant à porter préjudice, blesser ou mettre en difficulté de la part d'un ou plusieurs élèves* »¹⁴.

Sur base de ces auteurs, quatre éléments constitutifs du harcèlement sont donc ressortis. Tout d'abord, on retrouve le **caractère agressif** de l'acte posé. Un deuxième élément inhérent au harcèlement est le **caractère intentionnel**. On remarque bien, dans chaque définition ci-dessus, des éléments d'intentionnalité. Le but des gestes posés par l'auteur doit dès lors être de porter préjudice ou de blesser la victime. Ensuite, il y a cette notion de **répétition dans le temps**. Cependant, N. Catheline précise que cette répétition ne se fait pas nécessairement de manière quotidienne¹⁵. Avec cet élément-ci, on peut être amené se demander si un acte agressif isolé visant à faire du mal à quelqu'un ne peut tout de même pas, dans certains cas, entrer dans la catégorie de harcèlement. Une dernière composante qui revient régulièrement lorsque l'on parle de ce sujet est le fait qu'il existe un **déséquilibre de pouvoir** entre l'auteur et la victime. On peut comprendre ce déséquilibre de pouvoir dans le sens où l'intimidateur se trouverait dans une position ou une situation supérieure à celle de la cible choisie¹⁶.

Dans son livre « *(cyber)harcèlement. Sortir de la violence, à l'école et sur les écrans.* », Bérengère Stassin mentionne deux éléments supplémentaires plutôt axés sur les implications pour la victime. Premièrement, elle souligne le fait qu'à la suite des actes de l'auteur, un **sentiment d'insécurité** se développera chez la victime. Et enfin, toujours en parlant des conséquences pour la victime, elle évoque l'existence d'une **blesseure psychique**¹⁷.

Quant au caractère d'intentionnalité, il peut y avoir une controverse. Bien que l'on retrouve régulièrement ce terme d'intentionnalité dans les définitions de harcèlement, on

¹³ D. Olweus, *Violences entre élèves, harcèlements et brutalités. Les faits, les solutions*. Issy-les-Moulineaux : ESF Editeur, 1999, p. 108.

¹⁴ D. Olweus, *op. cit.*, p. 108.

¹⁵ N. Catheline, *Le harcèlement scolaire...*, *op. cit.*

¹⁶ *Ibidem*

¹⁷ B. Stassin, *op. cit.*

peut se demander si le *school-bullying* est vraiment systématiquement intentionnel. Bellon et Gardette se sont attardés sur cette question de l'intentionnalité. Selon eux, si l'on choisit de dire que le harcèlement est nécessairement un phénomène doté d'un caractère d'intentionnalité, c'est une décision arbitraire de « *privilégier une attribution interne (l'intimidateur a accompli son acte volontairement) au détriment d'une attribution externe (il l'a fait parce que le contexte l'y a poussé).* »¹⁸ Il peut être compris par là que l'auteur ne cherche pas dans tous les cas à faire du tort intentionnellement, mais il peut aussi se retrouver poussé à agir de la sorte sans en avoir l'intention. Par ailleurs, Bruno Humbeeck va dire que lorsque l'on se moque de quelqu'un ou qu'on taquine quelqu'un, on ne se rend pas toujours compte que cela peut faire du mal. Il raconte que lui-même s'est retrouvé dans une situation où il harcelait quelqu'un à l'école alors qu'il ne voulait pas du tout faire du mal, il s'est rendu compte des années plus tard qu'en fait, c'était du harcèlement et que des gens ont pu être blessés par ses actions¹⁹.

Il existe différentes catégories de harcèlement. On retrouve, traditionnellement, la distinction entre les violences physiques et les violences verbales. C'est le cas, notamment, dans la catégorisation de Rigby en 1997²⁰.

D'abord, il y a les **agressions physiques** qui peuvent aller des dommages matériels jusqu'à des blessures sur les personnes donc cela touche à l'intégrité physique des personnes. Dans cette catégorie sont retrouvés les coups et blessures sur la victime et les vols ou endommagement des affaires d'une personne. Ensuite, il y a les **agressions verbales** parmi lesquelles les insultes ou les menaces peuvent être classées²¹.

N. Catheline, distingue également ces deux types d'agressions, à savoir les agressions physiques et les agressions verbales, mais à ces catégories, elle en ajoute une troisième qui sera celle des **exclusions et manipulations**. Dans cette catégorie, on retrouve tout ce qui est de l'ordre de l'exclusion d'un groupe ou même la diffusion de rumeurs²². Il semblerait que cette forme de brimades touche plus psychologiquement que les deux autres.

¹⁸ J. Bellon et al., *Harcèlement et cyberharcèlement à l'école : Une souffrance scolaire en réseau*. Paris : ESF, 2019.

¹⁹ B. Humbeeck et al., *Dis, c'est quoi le harcèlement scolaire ?*. Waterloo : Renaissance du Livre, 2018.

²⁰ K. Rigby, *Bullying in schools, and what to do about it*. London : Jessica Kingsley, 1997.

²¹ R. Slonje et al., op. cit.

²² N. Catheline, *Harcèlements en milieu...*, op. cit.

Plus spécifiquement dans le cadre du school bullying, Hélène Romano va, en 2015, différencier cinq formes de harcèlement. Tout d'abord, les **violences verbales, psychologiques ou morales**²³. Cette forme de violence reprend les insultes, moqueries, mais aussi la catégorie des exclusions et manipulations que l'on retrouvait chez Catheline. Un second type de harcèlement qu'elle cite est la **violence physique** qui contient tout ce qui est coups ou bousculades. Jusqu'ici, elle a des catégories qui sont assez semblables à celles vues précédemment.

À ces deux formes de harcèlement, elle en rajoute trois variétés. D'abord les **violences sexuelles** et la **violence matérielle** qui étaient, dans les autres classifications, reprises dans les violences physiques. Une dernière forme de bullying qui est plus spécifique au harcèlement scolaire est la **violence alimentaire**²⁴.

Outre ces classements, il existe également une distinction entre les agressions **directes**, les agressions **indirectes** et les agressions **relationnelles**. Les agressions directes portent bien leur nom puisqu'elles désignent tout ce qui est fait directement sur la personne de visu telles que des menaces ou insultes. Les agressions indirectes étant la diffusion de rumeurs par exemple et les relationnelles étant celles qui incluent la participation de pairs²⁵.

Différentes tendances sont constatées au niveau des différents types de harcèlement. Notamment, les garçons vont privilégier les intimidations directes tandis que les filles opteront de préférence pour des intimidations indirectes²⁶. Une autre tendance, observée en 2013, montre que les filles sont plus couramment attaquées sur leur physique alors que les garçons sont plutôt sujets à des offenses concernant leur origine ou religion.

De plus, vers les années 2003-2004, depuis que les jeunes passent de plus en plus de temps sur les réseaux sociaux, on a pu assister à la naissance du cyberharcèlement²⁷ qui peut être considéré comme une nouvelle catégorie d'agression bien que, souvent, le cyberharcèlement soit une continuité du harcèlement classique.

²³ H. Romano, *Harcèlement en milieu scolaire – Victimes, auteurs : que faire ?* Paris : Dunod, 2015, p. 224.

²⁴ H. Romano, op. cit.

²⁵ S. Hinduja et al., op. cit.

²⁶ S. Vaucher, *Harcèlement scolaire : l'expérience de deux établissements vaudois* [Mémoire de master, Hep], 2018.

²⁷ J. Dilmaç, et al., op. cit.

1.2. Conséquences du harcèlement

Il est à présent pertinent de se demander quelles conséquences les protagonistes du harcèlement peuvent endurer sur le court terme comme sur le long terme. Souvent, les implications étudiées sont celles sur la personne qui est harcelée, mais les répercussions peuvent aussi être lourdes pour l'auteur²⁸. Cette section sur les conséquences du harcèlement sera donc divisée en deux parties : une sur les conséquences pour la victime et une autre sur les conséquences pour le harceleur. Il est nécessaire de souligner qu'autant pour l'auteur des agressions que pour la victime, la lourdeur des conséquences sera corrélée avec la durée du harcèlement²⁹.

1.2.1. Conséquences pour les victimes de harcèlement

Du côté de la victime se retrouveront des impacts psychologiques, mais aussi des impacts sociaux et scolaires³⁰.

1.2.1.1. *Conséquences psychologiques*

Au niveau des conséquences psychologiques du harcèlement sur la victime. Un certain mal-être peut être soulevé. Celui-ci va venir du fait que puisqu'elle est persécutée, la victime aura l'impression de se trouver dans un environnement hostile et elle se trouvera donc dans un état de mal-être permanent³¹.

Ensuite, un sentiment qui pourra être éprouvé par la victime d'indiminations est le sentiment de culpabilité. La victime peut aller jusqu'à se sentir coupable de ce qui se déroule, elle peut même se retrouver à justifier les actes du harceleur et se tenir responsable de ce qui lui arrive³². De par ce sentiment de culpabilité, le harcelé va ressentir une honte qui va la conduire à se dévaloriser et qui va la retenir de parler de sa

²⁸ J. Bellon et al., *Harcèlement et brimades entre élèves : La face cachée de la violence scolaire*. Paris : Fabert, 2011.

²⁹ Ibidem

³⁰ B. Stassin, op. cit.

³¹ J. Bellon et al., *Harcèlement et brimades...*, op. cit.

³² L. Hubert, *Dynamique du harcèlement entre pairs dans la cour de récréation : représentations d'enfants en fin de primaire*, [Mémoire de master, ULg], 2016.

situation à des adultes³³. On peut parler de tyrannie du surmoi. En effet, le surmoi est l'instance qui sert de juge interne. Il doit faire face à des exigences idéales et au sentiment de culpabilité. On traite d'ailleurs souvent du surmoi en faisant référence à la culpabilité. Ce surmoi peut être tyrannique et c'est cela qui amènerait une victime de brimades à se sentir coupable de ce qu'elle subit³⁴.

La cible des attaques n'aura plus une bonne image d'elle-même, cela va de pair avec une perte de confiance en soi³⁵. Cette faible estime de soi et le manque de confiance en soi pourra la conduire jusqu'à la dépression³⁶. Plusieurs recherches ont démontré qu'autant pour les victimes que les auteurs de harcèlement, cette expérience favorise la dépression, le désespoir et la solitude. Or, toutes ces choses peuvent mener à des comportements ou pensées suicidaires. Il est d'ailleurs observé que le fait de passer à l'acte du suicide ou de faire des tentatives de suicide serait corrélé avec le fait de subir des brimades à l'école³⁷. Le suicide reste une conséquence assez rare du phénomène de harcèlement, mais les risques sont réels³⁸. Généralement, la situation de harcèlement conduit au suicide à partir du moment où la personne harcelée ne trouve plus d'autre solution que la mort pour échapper à la situation³⁹.

1.2.1.2. Conséquences scolaires

Sur le plan scolaire, dû à ce sentiment de mal-être que l'on retrouve chez la victime, celle-ci ne se sentira plus à l'aise pour aller à l'école. Elle va d'abord s'y rendre avec une boule dans le ventre pour finir par trouver des excuses afin de ne plus devoir le faire. Ce mal-être ressenti en réponse au harcèlement mène donc à un absentéisme scolaire car la victime n'est pas en mesure d'affronter son agresseur⁴⁰. Ce n'est cependant pas seulement son ce dernier qu'elle va éviter, c'est tout le groupe. Cet absentéisme scolaire sera souvent accompagné d'une chute des résultats scolaires pouvant aller

³³ A. Gozlan, *Le harcèlement virtuel*. Bruxelles : Communauté française de Belgique, 2018.

³⁴ Ibidem

³⁵ A. Kearney et al., *Trouble de stress post-traumatique chez l'enfant et harcèlement*. Dans *Associations Phobie Scolaire & Génér'action Solidaire* (Eds.), *Harcèlement scolaire de la destruction à la reconstruction*, Paris : Josette Lyon, 2018.

³⁶ J. Bellon et al., *Harcèlement et brimades...*, op. cit.

³⁷ S. Hinduja et al., op. cit.

³⁸ B. Stassin, op. cit.

³⁹ A. Gozlan, op. cit.

⁴⁰ J. Bellon et al., *Harcèlement et brimades...*, op. cit.

jusqu'à la déscolarisation de l'élève⁴¹. Même dans les cas où la victime continue à se rendre à l'école, l'anxiété de la situation peut fortement impacter ses notes⁴².

1.2.1.3. Conséquences sociales

Enfin, sur le plan social, la victime souffrira de conséquences liées à ce que les personnes ont subi en tant que victimes. On retrouvera, entre autres, une crainte de créer des liens et une méfiance envers autrui⁴³. A la suite du harcèlement, les victimes vont généralement mettre en place un mode relationnel plus défensif pour se protéger. De leur point de vue, les attaques peuvent potentiellement venir de partout, elles vont donc être plus distantes et se méfier de tout. Ceci peut instaurer un cercle vicieux car les autres auront une moins bonne image d'une personne froide et sur la défensive, cela va par conséquent accentuer son isolement par rapport au reste du groupe⁴⁴.

Il est important de noter que les victimes peuvent vivre des expériences tout à fait différentes en fonction de leurs stratégies d'adaptation. Il y a des stratégies d'adaptation négatives selon lesquelles la personne va simplement essayer de fuir la réalité. Il s'agit notamment des comportements autoagressifs. Mais il y a également des stratégies d'adaptation positives qui, elles, vont permettre de passer au-dessus de la souffrance. Les victimes usant de ces stratégies vont apprendre de la situation de harcèlement et se servir de cet enseignement pour envoyer un message aux autres victimes. Donc non seulement, elles trouvent des solutions à leur situation, mais elles deviennent des acteurs actifs dans la lutte contre le harcèlement⁴⁵.

Les conséquences subies par la victime peuvent même perdurer jusqu'à l'âge adulte. En effet, les personnes qui ont été harcelées dans leur enfance auront plus de risques de problèmes de santé mentale vers l'âge de 50 ans. Le risque de dépression et pensées suicidaires sera également plus haut⁴⁶. Par ailleurs, ces personnes peuvent connaître des soucis au niveau de leur insertion professionnelle et sociale⁴⁷. Cependant,

⁴¹ B. Stassin, op. cit.

⁴² E. Piquet, *Le harcèlement scolaire en 100 questions*, Paris : Tallandier, 2017.

⁴³ B. Stassin, op. cit.

⁴⁴ J. Bellon et al., *Harcèlement et brimades...*, op. cit.

⁴⁵ B. Stassin, op. cit.

⁴⁶ E. Piquet, op. cit.

⁴⁷ S. Vaucher, op. cit.

si au moment des brimades des stratégies d'adaptations positives ont été adoptées, la victime de harcèlement aura plus confiance en elle⁴⁸.

1.2.2. Conséquences pour les auteurs de harcèlement

Maintenant, en s'intéressant aux conséquences subies par l'auteur de harcèlement, il est constaté qu'elles ne sont pas moindres. Il ne faut pas oublier que les harceleurs sont souvent des personnes en souffrance ou qui vont souffrir⁴⁹. En ce qui concerne l'auteur seront distinguées des répercussions psychologiques et juridiques.

1.2.2.1. Conséquences psychologiques

Pour commencer, tout comme la victime de harcèlement, le harceleur a des risques dépressifs et suicidaires. Ceux-ci sont aussi importants chez la victime que chez l'auteur des faits⁵⁰.

Par ailleurs, les harceleurs, du fait d'avoir harcelé, développent parfois un sentiment de toute puissance⁵¹, ce sentiment peut les amener à adopter des pratiques délinquantes. On peut, effectivement, observer une corrélation entre le fait d'avoir harcelé et l'évolution vers la délinquance à l'âge adulte⁵². Une autre observation réalisée indique que les auteurs de *bullying* ont quatre fois plus de risques d'être auteurs d'actes criminels dans leur vie future et qu'ils sont également plus enclins à contracter une altération mentale⁵³.

Les conséquences que le harceleur peut endurer ne peuvent être abordées sans mentionner les sentiments de honte et de culpabilité. Dans la littérature sur le harcèlement, bien souvent, lorsque les notions de honte et de culpabilité sont évoquées, c'est pour désigner des sentiments éprouvés par la victime. Or, le harceleur, avec le recul, pourrait de manière évidente ressentir cette honte et cette culpabilité en pensant à ses actions. Dans

⁴⁸ E. Piquet, op. cit.

⁴⁹ B. Stassin, op. cit.

⁵⁰ S. Vaucher, op. cit.

⁵¹ J. Bellon et al., *Harcèlement et brimades...*, op. cit.

⁵² B. Stassin, op. cit.

⁵³ J. Bellon et al., *Harcèlement et brimades...*, op. cit.

cette section, ces deux notions de honte et culpabilité seront expliquées afin de mieux les comprendre et de se rendre compte de ce que ces sentiments peuvent impliquer pour la personne.

À l'évocation de ces deux termes, la honte et la culpabilité, il est rapidement relevé que ce sont des concepts fortement liés, mais tout de même distincts l'une de l'autre.

Pour commencer, ces deux sentiments doivent être définis. La **culpabilité** est un « *sentiment de responsabilité personnelle* » qui apparaît au moment où l'individu concerné se rend compte qu'une norme morale personnelle a été enfreinte et que cela a pu blesser une autre personne⁵⁴. La **honte** sera définie, quant à elle, comme étant la divulgation de quelque chose qui était, jusque-là, caché instinctivement⁵⁵.

La honte et la culpabilité constituent des émotions morales qui se différencient des émotions discrètes telles que la joie, la colère ou la tristesse. Une différence fondamentale qui existe entre les émotions morales et les autres est que les celles-ci impliquent des relations avec d'autres individus. Dans ces émotions, une dimension de conflit est également rencontrée. Ces dernières permettraient à l'individu d'avoir un accès à la conscience et de se rendre compte de certains éléments qui étaient, jusque-là, inconscients⁵⁶. En effet, dans le cadre du harcèlement par exemple, si l'auteur des faits ne réalise pas sur le moment même que les actes qu'il pose constituent du *bullying* et qu'il blesse l'autre en faisant ce qu'il fait, cette prise de conscience arrivera par la suite avec l'apparition de ces émotions morales.

Autant le sentiment de honte que celui de culpabilité impliquent une dimension de souffrance et une volonté de vaincre cette douleur. La manière dont l'individu sera poussé à combattre la souffrance endurée est un élément de différenciation entre la honte et la culpabilité. En effet, en réponse à l'apparition de la culpabilité, l'individu aspirera à réparer des dommages causés par un acte ou encore se punir pour avoir fait ce qu'il a fait. Cette idée d'avoir fait du mal à quelqu'un va inciter à vouloir compenser ce qui a été fait. Le sentiment de honte, en revanche, apparaît comme étant la volonté de l'individu de ne

⁵⁴ A. Graton et al., Comprendre le lien culpabilité-réparation : un rôle potentiel de l'attention. L'Année psychologique, 3(3), 2017, pp. 379-404.

⁵⁵ C. Janin, Pour une théorie psychanalytique de la honte (honte originaire, honte des origines, origines de la honte). Revue française de psychanalyse, 5(5), 2003, pp. 1657-1742.

⁵⁶ R. Emde et al., La honte, la culpabilité et le drame œdipien : considérations développementales à propos de la moralité et de la référence aux autres [1]. Devenir, 4(4), 2002, pp. 335-362.

pas être vu⁵⁷. La honte se retrouve ainsi davantage dans la relation avec autrui dans le sens où la critique vient des autres alors qu'avec la culpabilité, c'est plutôt une critique interne⁵⁸.

La culpabilité sera donc positive dans le sens où le harceleur se conscientisera de la douleur qu'il a pu causer en posant ses actes. Par contre, la honte peut avoir des conséquences néfastes telles qu'une perte d'estime de soi causée par un décalage entre le soi idéal et le soi perçu⁵⁹.

1.2.2.2. Conséquences juridiques

Maintenant, ce que le jeune risque d'un point de vue juridique pour des faits de harcèlement scolaire va être exposé.

Comme il y a peu d'ouvrages scientifiques mentionnant les conséquences juridiques du harcèlement et encore moins du harcèlement scolaire, la source principale sera le site d'Inforjeunes qui est une association ayant pour objectif de conscientiser les jeunes sur le monde qui l'entoure tant au niveau social et culturel qu'au niveau économique et politique. Ils expliquent, entre autres, les différentes lois afin que les adolescents se rendent compte que les actes qu'ils posent peuvent avoir des répercussions.

Dans le Code pénal à l'article 442 bis, le harcèlement est puni d'une peine d'amende entre 50 et 300 € et/ou d'une peine d'emprisonnement allant de 15 jours à 2 ans, mais cela concerne les majeurs. Les mineurs d'âge, eux, sont plus souvent pris en charge par le tribunal de la jeunesse. Ils pourront, à partir de là, faire l'objet de sanctions plus disciplinaires telles que des travaux d'intérêt général ou bien une médiation afin de réparer les dommages causés. Parfois, la sanction désignée par le juge est plus sévère et peut impliquer un renvoi vers une institution de protection de la jeunesse (IPPJ).⁶⁰

Les conséquences du harcèlement peuvent donc être lourdes autant pour la victime que pour l'auteur des faits et il y a une possibilité de répercussions même à l'âge adulte. Bien que les retentissements ne soient pas uniquement néfastes, la plupart du

⁵⁷ R. Emde et al., op. cit

⁵⁸ Ibidem

⁵⁹ Ibidem

⁶⁰ INFORJEUNES, Harcèlement : que dit la loi ?, consulté le 20 mai 2021, <https://inforjeunes.eu/harcèlement-dit-loi/>

temps elles le sont. De ce fait, il s'agit d'un sujet qu'il est important de pouvoir appréhender afin de mieux gérer les situations de harcèlement et les prévenir.

1.3. Dynamique de harcèlement

Une vision plus claire par rapport à ce qui constitue du harcèlement a été apportée ainsi que ses différentes formes et les conséquences qui en découlent. À présent, la dynamique de harcèlement va être développée afin d'avoir une meilleure compréhension de la manière dont il se met en place et comment il reste ancré. Une meilleure appréhension du phénomène passera évidemment par une description des divers protagonistes et leurs interactions.

Pour commencer, les différents acteurs qui seront retrouvés dans les dynamiques de harcèlement vont être mis en avant.

Tout d'abord, il est évident que pour que l'intimidation ait lieu, il faut une victime et un auteur, mais la présence de ceux-ci ne suffit pas. Il est également nécessaire que des pairs soient présents⁶¹. Dans l'article « *Harcèlement scolaire et/ou bouc émissaire ? une étude de cas en cours d'éducation physique et sportive* », les auteurs vont décrire les **victimes** comme étant des personnes qui montrent des signes de faiblesse que ce soit physique ou au niveau de la personnalité. Les **auteurs** de harcèlement, au contraire, seront plutôt des personnes en position de force par leur physique ou leur popularité voire même leur statut⁶².

Concernant la question de la présence de pairs qui sont, par conséquent des témoins, Bouchet, Garnier et Vors vont reprendre chez Salmivalli trois catégories. Ces témoins peuvent aussi être appelés des suiveurs et vont être piégés dans une spirale qui les pousse à accepter ce qu'ils observent ou même à y prendre part⁶³. Tout d'abord, il y a les **supporteurs** qui vont soutenir l'auteur ou même participer au harcèlement⁶⁴. Ensuite, les **outsiders**, eux, sont un peu à part, ils ne sont que des spectateurs, mais malgré cela,

⁶¹ J. Bellon et al., Prévenir le harcèlement à l'école : Collège-lycée. Paris : Fabert, 2011.

⁶² A. Bouchet et al., Harcèlement scolaire et/ou bouc émissaire ? Une étude de cas en cours d'éducation physique et sportive. *Déviance Et Société*, 42(2), 2018, pp. 351-388.

⁶³ A. Gozlan, op. cit.

⁶⁴ A. Bouchet et al., op. cit.

leur fonction est critique dans la dynamique de harcèlement car leur silence va conforter le harceleur dans ses actions⁶⁵. Et enfin, il y a les **défenseurs** qui vont prendre la défense de la victime. Ces derniers permettront parfois de mettre fin à toute cette dynamique de harcèlement⁶⁶. Ils peuvent donc avoir un rôle déterminant, mais sont malheureusement une minorité.

Après avoir détaillé le rôle de chaque acteur du phénomène, une explication sur la façon dont tout cela se met en place et persiste dans le temps va être amenée.

D'après A. Gozlan, la plupart du temps, les supporteurs et les outsiders ne vont pas être conscients de la situation dans laquelle se trouve la victime et même de la gravité de leurs actes. Ils vont se déresponsabiliser en se disant que c'est de la faute du harceleur de départ, bien que leur rôle ne soit pas moindre dans le processus de harcèlement⁶⁷.

Le harcèlement est une violence qui débutera généralement par une intimidation verbale ou physique⁶⁸. Cette première attaque se basera sur une différence présentée par la cible. Cette altérité peut être une distinction physique, de personnalité, mais peut aussi bien être une différence ethnique ou de culture⁶⁹. L'agression va venir nier l'altérité car celle-ci consiste en une zone d'insécurité pour le harceleur⁷⁰. La dissemblance observée entre l'individu sujet aux brimades et le reste pourra être relative ou absolue. N. Catheline décrit une différence relative comme étant liée au milieu de vie et de développement. Un exemple pouvant illustrer ceci est le fait de se trouver dans une classe de sportif et ne pas être sportif soi-même. En revanche, lorsqu'il est question d'une altérité absolue, il s'agira plutôt d'un trait physique ou de la personnalité propre à la personne qui ne serait pas dans la « norme ». Une illustration de cela serait cette fois plutôt le poids de la personne ou encore son style vestimentaire⁷¹.

Les auteurs d'agressions vont agir, dans une majorité des cas, par besoin de domination, mais ne voudront pas se faire mal voir par le reste de la communauté⁷². Ils

⁶⁵ A. Gozlan, op. cit.

⁶⁶ A. Bouchet et al., op. cit.

⁶⁷ A. Gozlan, op. cit.

⁶⁸ E. Piquet, op. cit.

⁶⁹ N. Catheline, *Harcèlements en milieu...*, op. cit.

⁷⁰ A. Gozlan, op. cit.

⁷¹ N. Catheline, *Le harcèlement scolaire*, op. cit.

⁷² N. Catheline, *Harcèlements en milieu...*, op. cit.

chercheront, au contraire, une certaine admiration de la part du groupe de pairs⁷³. À partir du moment où il est certain que l'intimidation ne met pas en péril leur popularité au sein du groupe, le harcèlement peut commencer⁷⁴.

N. Catheline décrit trois paramètres qui vont faire évoluer cette première intimidation en une véritable situation de harcèlement. D'abord, il y a l'**incompréhension de la victime**. Lorsqu'il est attaqué, l'adolescent ne comprend pas forcément ce qui lui arrive et se retrouve désorienté. À ce moment-là, il n'apporte pas toujours la meilleure réponse à l'agression et sa déstabilisation vient conforter l'auteur de l'agression à continuer⁷⁵. E. Piquet argumente que l'impuissance de l'enfant va alimenter le cercle vicieux du harcèlement⁷⁶. Il y a, ensuite, l'**isolement de la victime**⁷⁷. En effet, le fait que celle-ci se retrouve seule joue également sur son impuissance. Or, cette dernière est déterminante dans l'installation des brimades⁷⁸. Un ultime facteur nécessaire pour que la situation de harcèlement puisse se mettre en place est la **cécité des adultes**. On remarque que, généralement, les parents où les enseignants ne vont pas intervenir afin que la victime ne soit pas stigmatisée comme incapable de se défendre seule⁷⁹. Ils ne sont d'ailleurs pas en mesure de se rendre de compte de la situation dans son ensemble étant donné que le phénomène de harcèlement est constitué de multiples petites attaques qui vont s'accumuler⁸⁰.

Une fois que ce phénomène est mis en place, il peut également s'amplifier. L'intensification peut se faire par divers facteurs. En premier lieu se trouve la **versatilité du groupe**. Du fait de cette versatilité, un groupe est capable de passer très rapidement de l'amour à la haine voire à la destruction d'un tiers. Cette versatilité va de pair avec la **contagion des sentiments**. En effet, un leader peut facilement faire intégrer ses propres idées aux membres d'un groupe qui vont le suivre sans esprit critique et celui qui ne suivra pas sera susceptible de se faire harceler étant donné sa manière de penser qui sera différente. À la suite de cette propagation des idées, on arrive à une **indifférenciation des**

⁷³ C. Salmivalli, Bullying and the peer group: a review. *Aggression and violent behavior*, 15(2), 2010, pp. 112-120.

⁷⁴ E. Piquet, op. cit.

⁷⁵ N. Catheline, *Harcèlements en milieu...*, op. cit.

⁷⁶ E. Piquet, op. cit.

⁷⁷ N. Catheline, *Harcèlements en milieu...*, op. cit.

⁷⁸ E. Piquet, op. cit.

⁷⁹ N. Catheline, *Harcèlements en milieu...*, op. cit.

⁸⁰ J. Bellon et al., *Harcèlement et brimades...*, op. cit..

individus car pour être accepté par le groupe, il faut adhérer à certains idéaux donc on abandonne une part de son identité⁸¹.

1.4. Notion de bouc émissaire

Après avoir vu la manière dont le harcèlement fonctionne, un lien peut être établi entre la victime de *bullying* et le bouc émissaire. Cette notion va donc être développée afin de se rendre compte de la relation existante entre le concept de bouc émissaire et celui de harcèlement.

La notion de bouc émissaire vient de l'hébreu et signifie « bouc envoyé à Azazel »⁸². En fonction de la tradition, le bouc émissaire peut avoir deux fonctions qui se rejoignent. En effet, dans la coutume judéo-chrétienne, le rôle du bouc émissaire est de permettre au groupe de rester en homéostasie tandis que dans la coutume judaïque, le bouc émissaire est un individu qui sera désigné afin de porter tous les péchés de la communauté⁸³. Ses deux fonctions peuvent être associées dans le sens où la raison pour laquelle une personne est désignée pour porter les péchés de la collectivité est justement ce désir de conserver un équilibre dans le groupe.

De manière à mieux comprendre cela, la logique de cette notion de bouc émissaire sera éclaircie à l'aide de l'article de Stéphane Vinolo « *Différer le mal : la logique du bouc émissaire* ». Il s'est lui-même basé sur la théorie de Girard.

Pour appréhender le processus de désignation d'un bouc émissaire, il se penche sur la notion de désir mimétique. Cette théorie du désir mimétique repose sur le postulat selon lequel tout ce que l'on va désirer n'est en fait qu'une imitation d'un autre désir⁸⁴. Ce désir va induire la violence au sein d'un groupe⁸⁵ car tout le monde désirera la même chose, cette chose qui est désirée de base et qui va devenir désirable de tous par l'intermédiaire de ce désir mimétique. Le groupe se trouvera donc en déséquilibre, il

⁸¹ A. Bouchet et al., op. cit.

⁸² A. Bouchet et al., op. cit.

⁸³ N. Catheline, Le chemin vers le bouc émissaire. *L'école des parents*, 594(1), 2012, pp. 22-24.

⁸⁴ S. Vinolo, Différer le mal : la logique du bouc émissaire. *Sens-Dessous*, 9(2), 2011, pp. 56-66.

⁸⁵ A. Bouchet et al., op. cit.

faudra par conséquent qu'il découvre un moyen de retrouver l'équilibre. Pour ce faire, le groupe va tenter de canaliser sa violence dans la figure du bouc émissaire qui peut être une personne en particulier, mais le bouc émissaire peut également être un sous-groupe⁸⁶. De cette façon, au lieu de tous s'en prendre l'un à l'autre, ils vont s'en prendre tous à la même personne et rétablir cette situation d'homéostasie⁸⁷. Cette personne ou ce sous-groupe sera sélectionné sur base d'une différence par rapport au reste de la société et l'hostilité du groupe sera entièrement dirigée vers celle-ci.

Un lien va à présent être établi entre ce processus de désignation d'un bouc émissaire et la mise en place du harcèlement.

Une première caractéristique similaire entre ces deux phénomènes est la façon dont la victime est choisie, dans le harcèlement comme dans le processus de désignation du bouc émissaire, la personne est sélectionnée sur base d'une différence existant entre elle et le reste du groupe. De plus, généralement dans les deux cas, ce sont des personnes innocentes.

Ensuite, cette théorie du désir mimétique à sa place dans le contexte scolaire. À l'adolescence, souvent quand un jeune désirera quelque chose ce ne sera pas parce qu'il le désire vraiment de manière autonome, mais ce désir va naître chez lui puisque c'est une chose désirable. La société consumériste joue un rôle important là-dedans⁸⁸. Si l'on prend l'exemple de la mode, lorsqu'un jeune veut un produit qui est à la mode, la plupart du temps ce n'est pas car il préfère cet objet à un autre, mais c'est parce qu'aux yeux des autres, cet objet est désirable car il est tendance. Il en devient, par conséquent, un objet désiré. Ce qui est le principe même du désir mimétique.

Cependant, malgré les similitudes entre ces deux phénomènes, ils ne se superposent pas entièrement. En effet, il est possible qu'une victime de harcèlement devienne un bouc émissaire si le harcèlement se met en place dans une dynamique de groupe, mais ce n'est pas parce que l'on est victime de brimades que l'on est systématiquement un bouc émissaire⁸⁹. La victime deviendra bouc émissaire à partir du moment où la différence qui a fait démarrer la situation de harcèlement devient une

⁸⁶ R. Dixon, *Scapegoating. Journal of School Violence*, 6(4), 2007, pp. 81–103.

⁸⁷ A. Gozlan, op. cit.

⁸⁸ S. Vinolo, op. cit.

⁸⁹ A. Bouchet et al., op. cit.

différence qui est pointée du doigt par l'ensemble du groupe⁹⁰. Il existe, par ailleurs, des situations de harcèlement dans lesquelles la dissemblance à l'origine de l'intimidation ne gêne qu'une seule personne qui s'en prendra à sa victime. Dans ce cas-là, les brimades ne reposeront pas sur la logique du bouc émissaire⁹¹. Ce cas de figure reste, cependant, relativement rare.

1.5. Spécificités du cyberharcèlement

Contrairement au harcèlement classique qui a toujours existé, le cyberharcèlement est seulement apparu récemment en 2003⁹² lorsque les jeunes ont commencé à employer de plus en plus les réseaux sociaux et des appareils électroniques dans la vie quotidienne.

Ces dernières années, de pair avec cette augmentation de l'utilisation des réseaux sociaux, l'agressivité des adolescents envers leurs pairs a connu une évolution considérable car les moyens technologiques de communication et les réseaux sociaux ont une place grandissante dans leur vie de tous les jours⁹³. Il y a, par conséquent, l'émergence d'une nouvelle forme de bullying. Dans cette forme, les agressions se font par l'utilisation d'ordinateurs, téléphones ou tout autre appareil connecté à internet⁹⁴.

Malgré cette prolifération du harcèlement en ligne qui peut aussi être nommé le cyberbullying dans les cultures anglo-saxonnes, le harcèlement classique ou traditionnel continue d'exister en étant parfois même amplifié par le phénomène d'internet. Dans une multitude de cas, le cyberharcèlement est même un prolongement du bullying que l'on peut retrouver au sein des établissements scolaires.

Le cyberharcèlement contient évidemment des points communs avec le harcèlement classique tels que la répétition des actes, un certain déséquilibre de force entre la victime et le harceleur ou encore l'intention de nuire⁹⁵ bien que ce dernier critère puisse être discuté. D'ailleurs, dans une étude effectuée en 2007, Raskauskas et Stoltz ont observé que beaucoup de victimes de cyberbullying sont également des victimes de

⁹⁰ A. Gozlan, op. cit.

⁹¹ N. Catheline, Le harcèlement scolaire, op. cit.

⁹² J. Bellon et al., *Harcèlement et cyberharcèlement à l'école : Une souffrance scolaire en réseau*. Paris : ESF, 2019.

⁹³ S. Hinduja et al., op. cit.

⁹⁴ R. Slonje, R. et al., op. cit.

⁹⁵ J. Bellon et al., *Harcèlement et cyberharcèlement...*, op. cit.

harcèlement classique et la tendance est la même du côté des harceleurs⁹⁶. Cependant, bien que le harcèlement classique et le cyberharcèlement soient similaires, le cyberharcèlement a ses spécificités qui seront explicitées ici.

Pour commencer, nous pouvons noter que le cyberharcèlement ne peut pas être physique comme le harcèlement classique puisqu'il est fait à travers des écrans. Il est défini comme étant des « *dommages infligés délibérément et de manière répétée par l'utilisation d'ordinateurs, de téléphones portables et d'autres appareils électroniques* »⁹⁷. C. Blaya, dans son livre « *Les ados dans le cyberspace : Prises de risque et cyberviolence* », précise que le cyberharcèlement est susceptible de viser des jeunes ou groupes de jeunes dans le but d'incitations à la haine envers leurs religions, leurs origines ou même leurs opinions politiques⁹⁸. L'idée que le harcèlement commence sur base d'une différence correspond donc au harcèlement en ligne. Les méthodes de cyberbullying impliquent, de manière générale, des messages de menace, des commentaires rabaissants, humiliants ou moqueurs émis à l'égard d'une personne par l'intermédiaire des plateformes de réseaux sociaux tels que Facebook ou Instagram. Les menaces physiques ou d'intimidations entrent également dans la catégorie de harcèlement en ligne. D'autres formes de harcèlement via les réseaux sociaux sont aussi des insultes, la diffusion de photos privées d'une personne, l'exclusion ou même l'incitation à la haine⁹⁹. Des formes de ce type de harcèlement courantes sont la propagation de rumeurs sur le compte d'une personne¹⁰⁰.

Une deuxième divergence relevée concerne une des caractéristiques principales d'internet. Une particularité de l'usage d'internet est que tout peut être répandu plus largement et plus rapidement. De ce fait, il est plus aisé de rendre des photos publiques ou de diffuser des diffamations sur une personne, tout le monde est plus vite touché¹⁰¹. Avec le net, il y a donc moyen de toucher de plus larges audiences avec des diffamations que dans les méthodes traditionnelles¹⁰². Cette spécificité peut être liée au critère de répétition du harcèlement. Effectivement, même si l'attaque subie par la victime ne se

⁹⁶ J. Raskauskas et al., *Involvement in traditional and electronic bullying among adolescents*, *Developmental Psychology*, 43, 2007, pp. 564-575.

⁹⁷ S. Hinduja et al., op. cit.

⁹⁸ C. Blaya, *Les ados dans le cyberspace : Prises de risque et cyberviolence*, Louvain-la-Neuve, Belgique : De Boeck Supérieur, 2013, pp. 47-238.

⁹⁹ Ibidem

¹⁰⁰ S. Hinduja et al., op. cit.

¹⁰¹ C. Blaya, op. cit.

¹⁰² R. Slonje et al., op. cit.

produit qu'une seule fois, nous pouvons prendre l'exemple d'une photo humiliante de quelqu'un qui serait diffusée sur les réseaux sociaux, les particularités d'internet peuvent rendre cette simple attaque répétitive. Notamment, si cette photo a beaucoup de likes ou partages, elle aura plus de visibilité et chaque commentaire posté sous cette photo peut être considéré comme une nouvelle petite attaque. C'est ainsi qu'une simple moquerie faite via les réseaux sociaux peut dégénérer¹⁰³.

De plus, avec le harcèlement classique, une fois que le jeune est rentré chez lui, il peut souffler et n'est plus touché par ses persécuteurs. Tandis qu'avec internet, même en étant chez soi, on peut toujours continuer de recevoir des messages ou de voir la diffusion de rumeurs ou de photos de soi, ce qui peut continuer de nous hanter peu importe où l'on se trouve¹⁰⁴. Le cyberharcèlement peut d'ailleurs impliquer d'autres jeunes que simplement ceux qui fréquentent la même école que la victime de harcèlement¹⁰⁵.

Une caractéristique principale du cyberharcèlement se situe du côté de l'auteur. Effectivement, en ligne, il y a moyen pour eux de garder un certain anonymat par rapport au face-à-face¹⁰⁶. Cette situation où leurs actions sont moins visibles des parents ou des professeurs leur donne une impression d'être plus intouchables et réduit leurs chances d'être découverts. L'anonymat contribue à accentuer le déséquilibre des forces entre l'auteur et la victime puisque l'identification plus compliquée de l'offenseur va renforcer le sentiment d'insécurité de la cible des attaques¹⁰⁷. Le sentiment d'impunité est donc plus puissant¹⁰⁸ et ils sont moins au courant des conséquences de leurs actions puisqu'ils ne peuvent pas les voir car ils sont plus éloignés des réactions de leurs victimes, ils ont donc moins l'occasion d'éprouver un quelconque remord ou empathie par rapport à leurs actes¹⁰⁹. Le fait que le harceleur ne soit pas en contact direct avec la cible de son attaque le rendra moins conscient de l'impact qu'elle aura et il sera donc plus simple de faire du mal¹¹⁰. Cette moindre empathie vient donc du fait que les réactions et émotions de la victime ne sont pas visibles.

¹⁰³ B. Stassin, op. cit.

¹⁰⁴ R. Slonje et al., op. cit.

¹⁰⁵ B. Stassin, op. cit.

¹⁰⁶ R. Slonje et al., op. cit.

¹⁰⁷ B. Stassin, op. cit.

¹⁰⁸ C. Blaya, op. cit.

¹⁰⁹ R. Slonje et al., op. cit.

¹¹⁰ J. Bellon et al., *Harcèlement et cyberharcèlement...*, op. cit.

Pour finir, Bellon et Gardette ont adapté le rôle des différents acteurs dans la dynamique de harcèlement au phénomène de cyberharcèlement. Ils vont notamment ajouter trois types de témoins plus spécifiques au cyberharcèlement. En premier lieu, on retrouvera les **relayeurs**. Ceux-ci participeront à l'intensification du phénomène même sans spécialement le vouloir ou en être conscients. Ils contribueront généralement en partageant des images ou photos à leurs proches. À côté des relayeurs, se trouve la catégorie des **surenchérisseurs**. Ce sont les personnes qui vont commenter une publication de manière hostile envers un individu et cette agressivité aura un effet boule de neige car il appellera à la moquerie d'autres personnes qui vont à leur tour potentiellement commenter. Les surenchérisseurs deviennent eux-mêmes des auteurs d'agression. Pour finir, il y a des **modérateurs** qui s'apparentent aux défenseurs car ils vont essayer de raisonner ceux qui écrivent des commentaires hostiles et de ce fait, montrer une certaine empathie envers la cible des commentaires.¹¹¹

Pour résumer tout ceci, bien que le cyberharcèlement soit moins visible que le harcèlement classique, les conséquences de celui-ci se retrouvent amplifiées par rapport au harcèlement classique étant donné ses particularités. D'abord, le sentiment d'insécurité de la victime est accentué par le fait que le harcèlement en ligne ne connaît pas de limites que ce soit au niveau de la temporalité ou de l'espace. La personne peut potentiellement être harcelée à tout moment, peu importe où elle se trouve. De plus, elle ne sait pas toujours identifier la source des attaques qu'elle subit. La cible des attaques ne sait plus fuir comme il est possible de faire avec le harcèlement scolaire en rentrant chez soi. De ce fait, les impacts du harcèlement via les réseaux sociaux se feront plus ressentir.

2. Socialisation à l'adolescence

Étant donné que le sujet de ce travail est le harcèlement scolaire, il s'agira de harcèlement pratiqué par de jeunes adolescents. Il semble donc assez intéressant d'examiner la socialisation chez les adolescents puisque ces brimades se produiront durant cette période-là de la vie des jeunes. Tout d'abord, pour parler de socialisation des adolescents, il est essentiel de définir la socialisation. Ensuite, il conviendra de passer en revue les différents agents de socialisation existant chez les adolescents. Pour enfin

¹¹¹ J. Bellon et al., *Harcèlement et cyberharcèlement...*, op. cit.

essayer de rendre compte en quoi le harcèlement pourrait découler d'une pathologie de la socialisation chez les adolescents.

2.1. Définition de la socialisation

La socialisation peut être définie comme un « *processus par lequel la société impose à l'enfant ses règles et ses normes. À partir d'un apprentissage, implicite ou explicite, il doit intérioriser les manières de faire et de penser, les idéaux et les pratiques, les croyances et les rituels conformes à ses milieux de vie et à ses groupes d'appartenance.*¹¹² » Cette socialisation se fait par l'intermédiaire d'institutions telles que la famille ou l'école. D'un point de vue plus psychologique, la socialisation est plutôt ce qui va contribuer à former la personnalité ainsi que le développement de l'individualité¹¹³. On peut donc en déduire que lors de l'adolescence, le jeune va passer par un processus de socialisation qui se fera via l'école et la famille et va intérioriser les façons de faire et de penser des différents groupes auxquels il appartient afin de se forger une personnalité et de développer son individualité. En considérant cette définition, on se rend compte que c'est la société qui « *forme et transforme les individus* »¹¹⁴. Un jeune qui aura suivi le processus de socialisation de la société sera donc en quelque sorte, intégré à celle-ci. Cependant, comme ce processus de socialisation se produit sous la pression de groupes et institutions qui ont pour objectif leur propre survie, cela peut devenir un processus uniformisant et dépersonnalisant¹¹⁵ au lieu de permettre au jeune de justement se créer sa propre personnalité.

Dans ce processus de socialisation, une période critique est précisément celle de l'adolescence¹¹⁶. Ali Ashkar explique, dans son article, que c'est une période où l'on passe de l'enfant dépendant à l'adulte autonome. C'est donc un moment où l'enfant va gagner en autonomie, l'adolescence est un entre deux entre l'enfance et l'âge adulte¹¹⁷.

¹¹² H. Malewska-Peyre et al. *La socialisation de l'enfance à l'adolescence*. Presses Universitaires de France, 1991, p. 49.

¹¹³ A. Ashkar, *La socialisation et la créativité chez les adolescents : Étude menée auprès de participants français et syriens*. Université Paul Valéry - Montpellier III, 2014.

¹¹⁴ Ibidem

¹¹⁵ H. Malewska-Peyre et al., op. cit., p.49.

¹¹⁶ N. Ouellet, *La socialisation chez les adolescents : Le cas de l'organisation des cadets du Canada*. Université du Québec, 2013.

¹¹⁷ A. Ashkar, op. cit.

Dans l'ouvrage « *la socialisation de l'enfance à l'adolescence* », deux types de socialisation sont distingués. On retrouve d'abord une intégration sociale et une intégration psychique. L'intégration sociale consiste à s'intégrer dans les différentes relations sociales tandis que l'intégration psychique c'est plutôt le fait d'intérioriser les exigences sociales et culturelles qui permettent l'intégration sociale¹¹⁸.

2.2. Agents de socialisation

La socialisation va s'opérer via des agents de socialisation divers. Différents agents de socialisation pourront être distingués selon leur rôle dans la société¹¹⁹. Parmi les agents de socialisation, on peut citer sept catégories principales qui sont la famille, l'école, le groupe de pairs, le monde du travail, les médias, l'État, mais aussi les églises ou la religion¹²⁰. En ce qui concerne la socialisation à l'adolescence, considérée se situer entre 12 et 18 ans donc dans la période de l'enseignement secondaire, quatre agents seront conservés comme étant agents de socialisation primordiaux : la famille, le groupe de pairs, l'école, mais aussi les médias. Ce sont les quatre agents qui sont généralement les plus présents dans la vie de l'adolescent. Aux médias, il sera essentiel d'inclure l'importance de l'influence de la société de consommation dans laquelle nous vivons.

2.2.1. Famille

Tout d'abord, le premier agent de socialisation que le jeune connaîtra est la famille. Cet agent de socialisation est non seulement l'endroit où l'on reçoit notre éducation première,¹²¹ mais la famille est également le premier contexte de civilisation que l'enfant connaîtra¹²². La famille va permettre à l'enfant d'élaborer sa personnalité sociale¹²³, il y intègre également des valeurs de base qui vont être inculquées en fonction

¹¹⁸ H. Malewska-Peyre et al. *La socialisation de l'enfance à l'adolescence*. Presses Universitaires de France, 1991, p. 52.

¹¹⁹ A. Ashkar, op. cit.

¹²⁰ N. Ouellet, op. cit.

¹²¹ H. Malewska-Peyre et al., op. cit., p. 309.

¹²² A. Ashkar, op. cit.

¹²³ N. Ouellet, op. cit.

des valeurs de ses parents. Ces valeurs vont aider l'enfant à s'intégrer dans la société par la suite¹²⁴.

Comme certains psychologues le soulignent, une personne se construit par le biais de sa relation avec d'autres¹²⁵. Dans la famille, le jeune est justement en relation avec les autres membres de sa famille que ce soient les parents ou ses frères et sœurs. Dans ces relations qu'il entretient avec les autres membres de sa famille, l'adolescent devra faire face à des conflits notamment des conflits avec ses parents¹²⁶. Ces conflits viennent du fait qu'à l'adolescence, les jeunes développent leur propre autonomie et se détachent un peu de la famille pour se tourner vers des relations avec des amis ou des relations amoureuses, ils ont ainsi plus de mal à accepter l'autorité parentale, en particulier lorsque leurs avis vont dans un sens contraire¹²⁷.

Les parents ont une fonction particulière dans la socialisation de leurs enfants, ils ont pour mission de leur faire respecter les normes sociales pour qu'ils s'intègrent de manière appropriée à la société. Pierre Coslin va distinguer deux types de contrôles : le contrôle coercitif et le contrôle inductif. Dans le premier type, le jeune doit obéir parfaitement aux parents et aucune erreur ne sera acceptée. En revanche, dans le contrôle inductif, la discussion sera possible. Le contrôle inductif sera considéré comme étant le plus efficace car il conduira à une prise de conscience de ce qui ne va pas. Par contre, un contrôle coercitif poussera l'adolescent à adopter un comportement agressif. En effet, lorsque ce type de contrôle est exercé, une colère sera provoquée chez le jeune qui se sentira frustré et cette colère mènera au conflit. Le gagnant de ce conflit sera celui qui se montrera agressif. Le risque de cette méthode est que l'adolescent pourrait adopter la violence comme la meilleure façon de régler des différends¹²⁸.

Il convient également que les parents développent de bonnes relations avec leurs enfants et leur apportent de l'affection.¹²⁹ C'est en effet une variable essentielle car lorsqu'un enfant a reçu de l'affection au sein de sa famille, il sera plus ouvert à apprendre de nouvelles choses et sera plus à même de s'insérer dans la société¹³⁰. Un lien peut être établi avec la théorie de l'attachement de Bowlby complétée par celle de Mary Ainsworth

¹²⁴ A. Ashkar, op. cit.

¹²⁵ Ibidem

¹²⁶ N. Ouellet, op. cit.

¹²⁷ Ibidem

¹²⁸ P. G. Coslin, La socialisation de l'adolescent. Paris : Armand Colin, 2007, pp.21-23

¹²⁹ A. Ashkar, op. cit.

¹³⁰ Ibidem

et Mary Main. Quatre formes d'attachement peuvent être distinguées. Il s'agit de l'attachement sécure, l'attachement désorganisé, mais également l'attachement insécure ambivalent et l'insécure évitant. La façon dont le parent va réagir aux craintes de l'enfant va déterminer la manière dont il les appréhendera par la suite. Si l'enfant se trouve rassuré, il va, par conséquent, pouvoir mieux saisir ce qui lui fait peur. Par contre, si la réaction ne rassure pas. L'enfant va associer ses craintes à cette réaction négative¹³¹.

Un autre élément important dans la famille est la relation du jeune avec ses frères et sœurs. À l'adolescence, les conflits dans la fratrie deviennent de plus en plus courants. On peut également noter qu'ils sont plus importants que les autres conflits interpersonnels que le jeune peut vivre¹³². Les différends vécus entre frères et sœurs favorisent la capacité à résoudre des conflits et les aident à s'affirmer¹³³. Ces conflits, que l'on peut retrouver entre frères et sœurs durant cette période qu'est l'adolescence, sont chargés d'une certaine agressivité modérée par des sentiments d'affections mutuels¹³⁴. Par contre, lorsque l'on est enfant unique et qu'on n'a donc pas de frères et sœurs, il peut en découler certaines difficultés qui vont compliquer la relation que le jeune aura avec ses parents en la rendant plus conflictuelle¹³⁵.

La famille est donc un agent de socialisation important pour le jeune car c'est là qu'il en apprend les valeurs qui lui serviront d'appui pour s'intégrer dans la société. Il va aussi développer sa personnalité au sein de sa famille. Au cœur de celle-ci, il vivra également diverses situations de conflits qu'il devra résoudre, ce qui le formera pour d'éventuelles situations de conflits futures. On peut d'ailleurs noter que lors de résolutions de conflits, les jeunes auront plus tendance à mettre en application les conseils qui leur ont été donnés par leurs parents car ils reconnaissent qu'ils souhaitent leur bien-être¹³⁶. Cependant, à l'adolescence, la famille est un agent de socialisation moins important que lors de l'enfance car, pendant cette période, le jeune aura tendance à prendre ses distances par rapport à sa famille et à s'en désintéresser au profit des relations sociales qu'il pourra développer en dehors de la famille telle que des relations d'amitié ou des relations amoureuses¹³⁷.

¹³¹ N. Catheline, *Le harcèlement scolaire*, op. cit., p. 63.

¹³² N. Ouellet, op. cit.

¹³³ P. G. Coslin, op. cit., p. 29

¹³⁴ A. Ashkar, op. cit.

¹³⁵ Ibidem

¹³⁶ N. Ouellet, op. cit.

¹³⁷ Ibidem

2.2.2. Groupe de pairs

Le groupe de pairs constitue un agent de socialisation primordial. C'est effectivement par l'intermédiaire des pairs que nous nous construisons une identité et que nous forgeons une autonomie affective lors de cette période de l'adolescence¹³⁸. Il a même été démontré que la catégorie des amis était considérée comme la plus importante en ce qui concerne les personnes significatives pour eux¹³⁹. Or lorsque l'on considère une personne comme essentielle, il semble logique que cet individu-là soit plus à même d'avoir un pouvoir d'influence sur nous. L'emprise du groupe de pairs augmente avec l'âge et se trouve à son apogée lors de l'adolescence puisqu'à cet âge-là, il y a une très grande importance portée aux amis¹⁴⁰. Une raison pour laquelle les amis jouent un grand rôle dans la socialisation est que dans sa relation avec eux, le jeune apprend à se comporter avec l'autre sexe, mais également parce que le groupe permet de se définir une personnalité collective¹⁴¹. Une autre explication de cette importance portée au groupe de pairs à l'adolescence réside dans le fait qu'à cet âge-là, on se détache peu à peu de ses parents et cette rupture avec ces derniers entraînera une réaction de deuil. À cause de la perte de cette relation avec ses parents, le jeune va se sentir dévalorisé car, jusque-là, il était mis en valeur par ses parents. Un mécanisme de défense mis en place pour contrer cela serait donc l'adhésion à un groupe dans lequel le jeune va pouvoir se réfugier et retrouver une certaine valeur¹⁴².

Dans sa recherche, Nadia Ouellet a relevé que l'amitié pouvait influencer le jeune à faire certains choix et à adopter certains comportements et qu'elle permet de créer des réseaux sociaux qui ont une place essentielle pour les participants à son enquête. D'après son étude, l'apport des groupes de pairs est plutôt de l'ordre du divertissement¹⁴³ tandis que dans la recherche de Ali Ashkar, il ressort plus que le groupe apporte un sentiment d'appartenance et aide à développer une certaine personnalité collective. Le groupe de pairs a également une autre fonction. Comme vu plus haut, l'investissement dans un groupe est mis en place car l'adolescent s'éloigne de ses parents. Il ne tient donc plus la

¹³⁸ N. Ouellet, op. cit.

¹³⁹ A. Ashkar, op. cit.

¹⁴⁰ Ibidem

¹⁴¹ N. Ouellet, op. cit.

¹⁴² P. G. Coslin, op. cit., pp. 44-45.

¹⁴³ N. Ouellet, op. cit.

figure parentale comme un modèle à suivre. L'existence de ce groupe auquel il se rattache va l'aider à retrouver ce modèle. En effet, pour se faire accepter le jeune suivra ce code de conduite présent dans le groupe auquel il appartient¹⁴⁴.

Nous pouvons en conclure que la socialisation par les groupes des pairs à l'adolescence est d'une grande influence puisque dans cette période-là, quand on appartient à un groupe cela nous permet déjà de nous sentir intégrés et afin de rester intégré on va essayer de se conformer aux normes de ce groupe de camarades. Pour se conformer à ces normes, les jeunes vont parfois adopter certaines conduites qu'ils n'auraient pas adoptées sans faire partie de ce groupe. De plus, l'intégration à un groupe permet de développer une personnalité collective¹⁴⁵. Cependant, c'est également au sein des groupes que les jeunes vont adopter des comportements de dominance qui peuvent inciter à la violence car dans chaque groupe, il y a une hiérarchie qui s'installe dès sa création¹⁴⁶.

2.2.3. École

Ensuite, un autre agent de socialisation qui est essentiel lorsque le sujet de la socialisation à l'adolescence est abordé est l'école. En effet, au cours de cette période, le jeune passera la majeure partie de son temps à l'école et c'est grâce à celle-ci qu'il développera la plupart de ses relations.

Nadia Ouellet va citer Denis et al. pour définir l'école comme étant une « *institution permettant la transmission du savoir, de la culture d'un groupe, d'une société aux générations suivantes.* »¹⁴⁷ L'école va enseigner aux jeunes des savoirs, mais également des valeurs, elle est d'ailleurs considérée comme une variable essentielle en ce qui concerne l'intégration sociale des adolescents¹⁴⁸. Ces valeurs qui sont véhiculées au sein de l'école seront des valeurs considérées comme importantes dans la société. Parmi ces valeurs que les jeunes apprendront à l'école, on peut retrouver la compétition, la réussite individuelle ou encore le respect de l'autorité¹⁴⁹. Cette transmission de valeurs

¹⁴⁴ P. G. Coslin, op. cit., pp. 52-53

¹⁴⁵ A. Ashkar, op. cit.

¹⁴⁶ P. G. Coslin, op. cit., p. 54.

¹⁴⁷ N. Ouellet, op. cit.

¹⁴⁸ A. Ashkar, op. cit.

¹⁴⁹ N. Ouellet, op. cit.

consiste en l'une des missions de cette institution qui est d'unifier les sociétés autour de valeurs communes afin d'atténuer les effets négatifs de l'individualisme¹⁵⁰ qui s'accroît de plus en plus dans nos sociétés actuelles.

L'école va forger la personnalité de l'adolescent qui a été construite préalablement à l'aide de la famille du jeune, les valeurs et tendances de celle-ci. L'école est importante car elle permet à l'adolescent de connaître d'autres formes de personnalité. De plus, elle prépare le jeune pour sa future vie d'adulte.¹⁵¹ Nadia Ouellet se base sur Claes pour donner des exemples de facteurs qui participent à forger la personnalité et la vision que l'adolescent a de lui-même. Tout d'abord, les jeunes qui connaissent une bonne réussite à l'école verront leur estime d'eux-mêmes augmenter tandis que, au contraire, lorsque l'on est en échec scolaire, on va avoir une moins bonne image de soi¹⁵². Dans le livre « *La socialisation de l'enfance à l'adolescence* », il est expliqué que l'image qu'on a de nous-mêmes, qu'elle soit positive ou négative, va pousser à un dialogue interne et ce dialogue va influencer l'intériorisation et personnalisation de la réalité sociale¹⁵³. D'ailleurs, les jeunes qui ont une faible estime d'eux-mêmes sont par conséquent plus timides, sensibles et calmes et dans certains cas, ils vont subir des épisodes d'intimidation durant leur parcours social. Ensuite, il faut prendre en compte la popularité des jeunes au sein de l'école ou plus restrictivement de leur classe. Cette popularité scolaire se verra influencée par la sociabilité de la personne ainsi que par sa capacité de leadership. Il est essentiel noter que lorsque l'on ne possède pas ces qualités, on peut se retrouver exclus du groupe¹⁵⁴, ce qui peut aussi contribuer à faire baisser l'estime de soi.

2.2.4. Médias

¹⁵⁰ A. Ashkar, op. cit.

¹⁵¹ Ibidem

¹⁵² N. Ouellet, op. cit.

¹⁵³ H. Malewska-Peyre et al., op. cit., p. 129.

¹⁵⁴ N. Ouellet, op. cit.

Un dernier agent qui paraît essentiel à prendre en compte lorsque l'on mentionne la socialisation à l'adolescence est les médias et la société dans laquelle on vit. Nos sociétés actuelles sont des sociétés industrialisées dans lesquelles les médias ont une grande importance. Nos sociétés sont souvent qualifiées comme des sociétés de l'image¹⁵⁵. Les jeunes d'aujourd'hui explorent donc la société à l'aide de médias, en particulier avec l'usage d'internet qui permet de faire beaucoup de choses de nos jours¹⁵⁶. Internet permet, entre autres, de rester en contact avec les groupes de pairs que les adolescents ont dans le milieu scolaire ou autre. Les médias comme la télévision peuvent offrir, à grande échelle, une certaine vision de la société aux enfants et aux adolescents¹⁵⁷, or, ce qui va être diffusé auprès des adolescents va souvent devenir une référence pour eux¹⁵⁸, ils vont s'identifier à ce qu'ils voient à la télévision que ce soit dans les publicités, les séries télévisées ou même dans des films.

De plus, nous nous trouvons actuellement dans une société de consommation c'est-à-dire une société dans laquelle la population est amenée à consommer des biens et services de manière excessive. Dans une telle société, tout le monde voudra ce qu'il y a de meilleur, de plus beau et l'achat de produits de marques sera valorisé¹⁵⁹. Mentionner cette société de consommation voir de surconsommation est indiqué dans la socialisation de l'adolescent car à cette période-là plus qu'à une autre, le jeune sera influençable. Les adolescents vont souhaiter posséder telle ou telle marque pour pouvoir faire partie du reste qui est à la mode¹⁶⁰. Nous avons vu que les jeunes ont besoin d'être intégrés dans des groupes de pairs. Or, pour se faire intégrer, ils ressentent parfois le besoin d'adopter un certain style vestimentaire ou de porter une certaine marque. Les adolescents vont alors tendre à l'uniformité pour former un nous et cela permettra la création d'un idéal du moi collectif. Au début de l'adolescence, généralement, les jeunes vont s'habiller de manière à se faire accepter par les pairs. Ce n'est que vers la fin de l'adolescence qu'ils vont arborer leur style vestimentaire propre et fonder leur identité vestimentaire¹⁶¹.

¹⁵⁵ H. Malewska-Peyre et al., op. cit., p. 267.

¹⁵⁶ A. Ashkar, op. cit.

¹⁵⁷ H. Malewska-Peyre et al., op. cit., p. 267.

¹⁵⁸ A. Ashkar, op. cit.

¹⁵⁹ Lipovetsky, G. (2003). La société d'hyperconsommation. *Le Débat*, 124(2), 74-98

¹⁶⁰ Ibidem

¹⁶¹ P. G. Coslin, op. cit., pp. 154-157.

Les médias vont opérer ce qu'on appelle la socialisation de masse¹⁶² dans le sens où, en général, les médias vont toucher une grande partie d'un public cible. Suivre la vision des médias deviendra alors une tendance. Le fait de ne pas adhérer à ces tendances diffusées est susceptible de provoquer une exclusion d'un groupe de pairs dans certains cas. De cette manière, on peut constater que dans les sociétés contemporaines, la socialisation faite par les médias comme internet et la télévision est une forme majeure de socialisation.

Pour conclure, la socialisation à l'adolescence peut se faire par de nombreux facteurs qui sont appelés des agents de socialisation. Le premier agent de socialisation est la famille car c'est dans celle-ci que l'enfant recevra sa première éducation. En fonction de son éducation, il aura une réponse au conflit plus ou moins violente. Ensuite, lors de l'adolescence, les agents de socialisation qui prennent de l'importance sont les groupes de pairs et l'école qui sont en quelque sorte liés entre eux car c'est à l'école que les jeunes vont créer leurs groupes d'amis. L'école est donc le second lieu d'éducation, elle va permettre de forger l'identité qui sera déjà développée à l'aide de la famille. Tandis que le groupe de pairs va encourager le jeune à développer une personnalité collective et découvrir le sexe opposé. Enfin, dans les sociétés contemporaines qui sont des sociétés dans lesquelles l'image du jeune est très importante, le rôle des médias est primordial. Les médias de masse vont effectivement décrire les tendances à suivre pour être intégré dans la société.

À partir de cette explication de la socialisation des jeunes, on peut être amenés à se demander ce qui pourrait encourager un jeune à pratiquer du harcèlement. On peut poser comme hypothèse qu'il pourrait y avoir une forme de pathologisation de la socialisation.

2.3. Les adolescents et les réseaux sociaux

Puisque le sujet du cyberharcèlement est abordé en tant que forme spécifique du harcèlement scolaire, il convient de comprendre la relation qu'entretiennent les jeunes adolescents avec les réseaux sociaux. Les réseaux pourraient être considérés comme un autre agent de socialisation, mais une section à part entière leur est dédiée étant donné

¹⁶² N. Ouellet, op. cit.

qu'ils regroupent un peu tout ce qui a été développé précédemment en ce qui concerne les agents de socialisation. Il y a également des enjeux spécifiques aux réseaux sociaux.

Pour commencer, la notion de réseau social sera définie. Dans l'article « *Uses and gratification theory – Why adolescents use Facebook ?* », les auteurs vont décrire les sites de réseaux sociaux comme étant « *des services qui permettent aux individus des construire un profil public au sein d'un système limité, d'articuler une liste d'autres utilisateurs avec lesquels ils vont partager une connexion et de visualiser et parcourir leur liste de connexions et celles effectuées par d'autres personnes au sein du système.*¹⁶³ » Mais comme son nom l'indique, un site de réseau social sera également un site à l'intérieur duquel les utilisateurs pourront tisser des liens sociaux et se créer ainsi un réseau. Donc un réseau social, c'est bien un moyen de sociabiliser avec d'autres utilisateurs, mais c'est aussi la construction d'un profil à son image.

Le point de mire sera dirigé vers le réseau social de Facebook étant donné que c'est un des plus populaires. Facebook est né en 2004 et a été créé par Mark Zuckerberg lorsqu'il était étudiant à l'université de Harvard. À l'origine, le réseau social était destiné aux étudiants de cette même université, mais, très rapidement, le site a pris une ampleur inattendue et s'est répandu dans le monde entier¹⁶⁴. En 2012, 800 millions d'utilisateurs étaient inscrits sur Facebook, la population inscrite étant principalement adolescente¹⁶⁵. À la date du 27 janvier 2021, sa population était grimpée à 2,8 milliards d'utilisateurs actifs¹⁶⁶.

Pour analyser la relation que les adolescents entretiennent avec Facebook, il faut d'abord tenter de comprendre pourquoi ils utilisent ce réseau social. Qu'est-ce que cela signifie de s'inscrire sur Facebook ? Grâce à l'usage de la théorie de la gratification, il est ressorti que les jeunes utilisaient Facebook comme un moyen de communication, pour rester en contact avec leurs pairs¹⁶⁷. Or, se créer un profil Facebook c'est bien plus que cela. Il s'agit également de rejoindre une communauté, un groupe d'appartenance pour tout simplement exister. Grâce à Facebook, maintenant, il est possible pour les jeunes

¹⁶³ I. Tanta et al., *Uses and gratification theory – why adolescents use facebook?*, *Medijska Istraživanja : Znanstveno-Stručni Časopis Za Novinarstvo i Medije*, 20(2), 2014.

¹⁶⁴ Ibidem

¹⁶⁵ A. Gozlan, *Facebook : de la communauté virtuelle à la haine*. *Topique*, 1(1), 2013, pp. 121-134.

¹⁶⁶ A. Tauzin, *Combien d'utilisateurs des réseaux sociaux en 2017 en France de : Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn, Snapchat, YouTube, Pinterest, WhatsApp* [Infographie], sur alexitaubin.com, 2 mai 2021 (consulté le 21 mai 2021)

¹⁶⁷ I. Tanta et al., op. cit.

d'avoir un espace pour eux sans être surveillé par des adultes¹⁶⁸. Nous avons vu que le groupe de pairs est un paramètre important dans la socialisation de l'adolescent car il contribue à forger notre identité, c'est donc sans surprise que cette variable persiste lorsqu'il s'agit des réseaux sociaux. À l'adolescence, c'est un peu comme si le jeune existait au travers des autres, c'est pourquoi faire partie d'un groupe est essentiel et les réseaux sociaux vont reconforter le jeune dans ce besoin d'exister. Dans la communauté qu'ils rejoignent en se créant un profil, les jeunes pourront, dès lors trouver un espace dans lequel ils rassembleront ce qu'ils ont en commun afin de traverser l'adolescence ensemble en s'identifiant les uns aux autres¹⁶⁹. Nous pouvons d'ailleurs nous rendre compte grâce à la théorie de gratification qu'une proportion de jeunes rejoint Facebook car leurs amis y sont inscrits. Cela rappelle l'idée de vouloir s'intégrer dans un groupe et l'influence des pairs dans cette tranche d'âge¹⁷⁰.

Facebook ce n'est pas uniquement une communauté, c'est aussi un espace dans lequel l'adolescent pourra se créer un corps image. Effectivement, à l'adolescence, le corps change et ces changements observés sur le corps sont une représentation visible de tout ce qui change en lui dans ce passage de l'enfance à l'âge adulte. Le jeune va alors se servir de cet espace virtuel afin de fuir son corps réel. Grâce à cette mise à distance de son propre corps et à la création d'une image virtuelle de lui-même, l'adolescent en transformation se protège de la souffrance qui peut apparaître si jamais le corps est critiqué. Le corps virtuel créé sera un corps narcissique et s'apparentera à l'idéal créé par la société et celui du jeune¹⁷¹. Le fait de se montrer sur les réseaux sociaux représente également un besoin, pour l'adolescent, de se sentir reconnu par les autres. Il cherche en quelque sorte une validation de son originalité par les autres, ce qui peut s'apparenter à une recherche narcissique¹⁷². Pour le jeune, il ne s'agit pas juste de montrer son corps, mais plutôt son intimité. En effet, à l'adolescence, il se reconstruit face aux changements dont il est sujet et pour opérer cette reconstruction, il va tenter de se réapproprier son intimité changée¹⁷³. C'est cette intimité qui sera partagée sur les réseaux sociaux et qui demande une validation par autrui pour que le corps du jeune obtienne une valeur plus

¹⁶⁸ A. Gozlan, Facebook..., op. cit.

¹⁶⁹ A. Gozlan, Facebook..., op. cit.

¹⁷⁰ I. Tanta et al., op. cit.

¹⁷¹ A. Gozlan, L'adolescent face à facebook : Enjeux de la virtualité, Pandora, 2016, p. 43.

¹⁷² A. Gozlan, L'adolescent face..., op. cit., p.53.

¹⁷³ A. Gozlan, L'adolescent face..., op. cit., p. 60.

élevée à ses propres yeux¹⁷⁴. Par ailleurs, il a été découvert que la consultation de son profil sur Facebook pourrait augmenter son estime de soi¹⁷⁵. En effet, puisqu'il s'agit d'une image qu'on s'est créé en fonction des idéaux que l'on a en sélectionnant les photos qui seront postées. Par exemple, on se verra d'une autre façon que lorsque l'on se voit dans un miroir. De ce fait, notre estime de nous-mêmes sera améliorée.

Le jeune aura besoin de cette validation car, à cet âge-là, le regard des autres est important. Pour apprendre à s'aimer, il veut se sentir intéressant aux yeux des autres jeunes de son âge. C'est d'ailleurs grâce aux réseaux sociaux qu'il va, en partie, apprendre les codes pour se faire accepter par ses pairs. Via ces interactions avec les autres adolescents, il pourra se construire une identité nouvelle¹⁷⁶.

Lorsque l'on analyse la relation des adolescents avec Facebook, il est également essentiel de s'intéresser aux phénomènes de groupe qui apparaissent dans cette communauté virtuelle. En effet, nous avons vu que Facebook était une communauté et, au sein de celle-ci, réside une illusion de groupe. Dans ce groupe, il se révèle important de ne pas se différencier des autres au risque de ne plus être accepté. Se crée alors une illusion d'un monde où le conflit n'existe pas. Or, en réalité, cette conflictualité est latente dans la communauté et lorsqu'elle émerge, elle pourra se révéler être extrêmement violente à cause, justement, de ces phénomènes de groupe¹⁷⁷. Cela rappelle la notion de bouc émissaire où le lynchage commence justement par l'émergence d'une différence.

Une contagion mentale va alors opérer au sein du groupe car, comme le disait Freud, dans une foule, tout acte et sentiment est contagieux. Ce qui amène les individus à faire passer l'intérêt du groupe avant son propre intérêt¹⁷⁸.

Nous pouvons donc constater que les enjeux adolescents sur les réseaux sociaux sont fort similaires à ceux dans la vie réelle. Nous retrouvons d'ailleurs beaucoup d'éléments qui se situent également dans la vie réelle. Nous remarquons, par ailleurs, une fois de plus, que le virtuel amplifie les phénomènes de la réalité de l'adolescent.

¹⁷⁴ A. Moreau et al., L'usage de facebook et les enjeux de l'adolescence : Une étude qualitative, *Neuropsychiatrie De l'Enfance Et De l'Adolescence*, 60(6), 2012, pp. 429-434.

¹⁷⁵ Ibidem

¹⁷⁶ A. Moreau et al., L'usage de facebook et les enjeux de l'adolescence : Une étude qualitative, *Neuropsychiatrie De l'Enfance Et De l'Adolescence*, 60(6), 2012, pp. 429-434.

¹⁷⁷ Ibidem

¹⁷⁸ Ibidem

3. Hypothèses

À la lumière de ces éléments de théorie, certaines hypothèses sur les facteurs qui poussent un élève à harceler un ou plusieurs camarades de sa classe peuvent être émises. Ici, trois hypothèses distinctes seront exposées. Elles seront, dans la suite de la recherche, confirmées ou infirmées par les entretiens et les témoignages des protagonistes du school-bullying. De nouveaux éléments seront éventuellement mis en lumière grâce aux divers entretiens.

La première hypothèse énoncée est celle selon laquelle ce qui conduirait un adolescent à intimider ses camarades serait le fait de la différence qu'ils peuvent représenter. Cette altérité représenterait une menace à la zone de confort de celui-ci, il voudrait donc l'éliminer. Pour ce faire, il prendra la personne incarnant la différence et la transformera en victime. Il s'agit du processus de sélection d'un bouc émissaire mais appliqué au harcèlement de manière plus générale.

La seconde hypothèse pouvant être émise est celle selon laquelle le fait d'avoir été harcelé pousserait à harceler à son tour. Effectivement, cette tendance ayant été fréquemment observée bien que cela puisse paraître assez paradoxal. La question du lien de causalité peut alors se poser. De fait, s'ils ont vécu du harcèlement, ces personnes en connaissent les conséquences donc pourquoi voudraient-elles faire vivre la même chose à un de leurs camarades ? Cela pourrait s'expliquer comme étant un mécanisme de défense par rapport à son expérience passée.

Enfin, la troisième hypothèse qui sera exposée consiste à dire que c'est la société qui pousserait un jeune à intimider un de ses semblables. Il peut être imaginé que la société, grâce à ses médias et à la socialisation de masse, crée une norme et quiconque n'entrera pas dans cette norme sera potentiellement sujet au harcèlement.

4. Méthodologie

Afin de répondre à ma question de recherche, une approche compréhensive sera employée. Cela signifie que la recherche mettra en avant la compréhension des processus en jeu plutôt que des liens de causalités¹⁷⁹. En effet, cette démarche met en lumière « *la logique des conduites individuelles et collectives en ce qu'elle se centre sur la mise au jour des significations que chacun d'entre nous attribue à son action*¹⁸⁰ »

Après avoir développé la théorie sur le harcèlement ainsi que ses conséquences, sa dynamique et la socialisation à l'adolescente, la problématique paraît un peu plus claire. Sur cette base, j'ai constitué un guide d'entretien et rencontré les différents acteurs du harcèlement afin de leur poser les différentes questions qui m'ont permis de comprendre leur perception du harceleur et tenter de dégager des éléments de réponse à ma question initiale qui est « *Quels sont les facteurs qui conduisent des adolescents à harceler leurs camarades de classe durant leur parcours à l'école secondaire ?* »

Dans le cadre de mes entretiens, sept personnes seront interrogées : trois auteurs de harcèlement, deux victimes ainsi que deux témoins passifs dans le sens où ils n'ont pas participé aux brimades. Il convient de noter que parmi les harceleurs, chacun d'entre eux avait déjà connu une situation de harcèlement en tant que victime auparavant. Par ailleurs, un d'entre eux était plus meneur dans le harcèlement tandis que les deux autres ont eu plus un rôle de suiveur. Parmi ces entretiens, il sera traité du harcèlement scolaire de manière générale et de cyberharcèlement plus spécifiquement si la personne en question a pu faire face à cela. Trois des entretiens traiteront précisément du cyberharcèlement. Effectivement, une personne interrogée en tant qu'auteur a connu cela en tant que victime, mais également une victime de l'échantillon a connu du harcèlement en ligne ainsi qu'un témoin. Le point de vue de l'auteur ne sera donc pas développé dans cette section, mais uniquement celui des témoins et victimes.

Les entretiens seront adaptés en fonction de la personne interrogée. Il est évident que les questions posées à la victime vont différer de celles posées à l'auteur de harcèlement.

¹⁷⁹ G. Imbert, L'entretien semi-directif : à la frontière de la santé publique et de l'anthropologie. *Recherche en soins infirmiers*, 3(3), 2010, pp. 23-34.

¹⁸⁰ M.-N. Schurmans, Les solitudes. Paris : PUF, 2003.

4.1. Collecte de données

Comme expliqué précédemment, ma récolte de données se fera majoritairement à travers des entretiens que je mènerai avec les différents acteurs des situations de harcèlement. Les personnes ont été contactées via les réseaux sociaux dans un post qui faisait appel à des jeunes qui auraient été protagonistes d'une situation de school-bullying durant leurs secondaires.

4.1.1. Déroulement des entretiens

Les entretiens menés sont des entretiens semi-directifs définis comme étant « *une conversation ou un dialogue qui a lieu généralement entre deux personnes. Il s'agit d'un* ¹⁸¹ *obj* ». Ceux-ci ont été réalisés par visioconférence au vu de la situation de la crise sanitaire. Cette méthode comporte certains inconvénients tels que les éventuels soucis de connexion qui empêchent la compréhension de l'entièreté des propos à certains moments. De plus, si l'on demande de répéter, les propos énoncés n'auront pas toujours la même spontanéité. Un autre inconvénient relevé est que, souvent, les personnes interrogées préfèrent ne pas allumer leur caméra. Tout ce qui est du langage corporel est donc manquant dans ce cadre-là. En revanche, les interviewés se sentent peut-être plus à l'aise lorsqu'ils se trouvent chez eux. Ce qui, dans un sujet comme celui-ci, est un avantage car il n'est pas toujours évident de parler du harcèlement.

Dans le guide d'entretien, les questions sont divisées en trois parties qui me semblent pertinentes afin d'avoir une meilleure compréhension des mécanismes qui se mettent en place chez le harceleur pour qu'il soit amené à harceler un ou plusieurs de ses camarades. La première partie de l'entretien traitera des faits de harcèlement. Celle-ci servira à mieux comprendre comment et à quel moment tout a commencé et comment le harcèlement a pris fin. Dans cette première partie, il est également traité des phénomènes de groupe qui sont souvent présents dans les situations de harcèlement scolaire. Ensuite, après avoir eu une meilleure vue d'ensemble sur la situation globale de harcèlement et sur les potentielles raisons qui ont fait démarrer et cesser le harcèlement, la seconde partie de l'entretien se focalisera sur le vécu de la personne. Dans cette deuxième partie, une

¹⁸¹ G. Imbert, L'entretien semi-directif : à la frontière de la santé publique et de l'anthropologie. *Recherche en soins infirmiers*, 3(3), 2010, pp. 23-34.

tentative de découvrir les intentions de l’auteur lorsqu’il a commencé à harceler ou même la façon dont les intentions sont perçues par les divers protagonistes sera effectuée. Ce second volet de questions traitera également de la souffrance de la victime ainsi que de la culpabilité qui aurait pu être éprouvée. Enfin, dans la dernière partie de l’entretien, des questions relatives à la socialisation du jeune seront traitées. Les questions abordées concerneront les relations du harceleur avec ses parents ainsi que ses frères et sœurs, mais aussi les relations qu’il a avec ses autres camarades.

Le guide d’entretien est évidemment adapté à la personne interrogée. Il ne sera pas exactement pareil selon qu’il s’agit du harceleur, de la victime ou du témoin.

4.1.2. Analyse de données

En vue d’analyser les données récoltées dans mes entretiens, une analyse thématique sera effectuée dans un premier temps. Cela consiste au regroupement des informations récoltées dans chaque entretien en différentes catégories définies¹⁸². Et par la suite, une analyse croisée sera faite.

5. Présentation des résultats

Afin de procéder à l’exposition des résultats des entretiens qui ont été menés, huit thèmes seront développés à savoir : la vision du harcèlement, le choix des victimes comprenant la réaction de la victime lorsqu’elle se fait harceler, le rôle des adultes (professeurs, éducateurs, parents...), le rôle du groupe, la fin du harcèlement, les raisons pour l’auteur de harceler, la question de la culpabilité et de la honte et enfin la spécificité du cyberharcèlement.

Ces huit thèmes seront chacun subdivisés en 3 parties représentant les trois catégories de personnes interrogées, c’est-à-dire les victimes, les témoins et les auteurs. En commençant par le point de vue de la victime pour finir avec celui du harceleur. De cette façon, il sera plus évident d’observer divergences et convergences que les différentes

¹⁸²P. Paillé & A. Mucchielli (Dir), L’analyse qualitative en sciences humaines et sociales, Paris : Armand Colin, 2012, pp. 231-314.

catégories de protagonistes peuvent avoir par rapport aux différentes thématiques. Étant donné que les personnes interrogées en tant qu'auteurs, ne sont pas intrinsèquement des harceleurs, mais sont également victimes, on retrouvera certains de leurs propos dans la catégorie de victime lorsqu'elles parlent en tant que victime. Il en va de même pour les témoins de harcèlement qui auraient aussi été victimes. Cela montre bien que les différentes catégories de protagonistes ne sont pas des catégories qui s'excluent. On peut très bien faire partie de ces trois catégories en même temps.

Ils seront ici brièvement présentés pour mieux visualiser quel rôle chacun a eu dans les différentes histoires et de quel type de harcèlement il s'agissait. Dans le but de préserver l'anonymat des différents acteurs, leurs noms seront fictifs.

Tout d'abord, Juliette et Diane sont les deux personnes qui ont accepté un entretien en tant que victimes de harcèlement. **Juliette** a connu des moqueries de toute sa classe par rapport à son physique car elle était grosse. Ce harcèlement a été assez court car il s'est déroulé de ses 13 à 14 ans et il s'est terminé à la suite d'un changement physique. Elle a vécu une expérience de cyberharcèlement, une fille de sa classe avait posté une photo d'une vache et l'avait taguée dessus. Cela a provoqué le rire du reste de la classe. **Diane**, en revanche, a d'abord connu du harcèlement anonyme via les réseaux sociaux. Ça a commencé par être de la drague pour se transformer en messages agressifs voire des menaces. Ce harcèlement a également eu lieu au sein de l'école à partir du moment où elle a découvert qui la harcelait en ligne.

Ensuite, en tant que témoins, il y a Anna et Emilie. Il importe de noter que celles-ci sont toutes les deux proches des victimes dont elles ont observé le harcèlement. En effet, Anna était une amie de la victime et Emilie sa sœur. La situation que **Anna** a observée est celle d'une fille qui faisait partie de son groupe d'amis qui se faisait ennuyer par plusieurs personnes de la classe et en particulier un garçon dès son arrivée dans l'école en troisième ou quatrième secondaire. **Emilie** a, quant à elle, pu voir son frère se faire pousser dans la cour de récréation par d'autres élèves de sa classe. Celui-ci était plutôt isolé par rapport au reste de la classe. Cela s'est déroulé de la première à la cinquième secondaire. Elle a pu également observer le harcèlement qu'il a pu vivre sur les réseaux sociaux. En effet, les mêmes personnes qui le harcelaient à l'école postaient des commentaires ironiques sur les photos qu'il publiait.

Enfin, dans les interviewés en tant qu’auteurs de faits de harcèlement, se retrouvent Thomas, Camille et Lucas. Comme mentionné plus tôt, ces trois personnes ont été victimes de formes de harcèlement ou isolement dans leur passé avant de harceler à leur tour. Parmi ceux-ci, **Camille** ne se considère pas entièrement comme harceuse, mais plutôt comme témoin actif ou harceuse passive. Elle explique cela dans le sens où elle n’a pas initié d’acte de harcèlement, mais elle a participé aux rires autour de ceux-ci. Selon la théorie développée par Salmivalli¹⁸³, elle rentrerait dans la sous-catégorie de témoin des supporteurs. Cependant, étant donné qu’elle se considère elle-même comme ayant harcelé, il a été décidé de la laisser dans cette catégorie-ci. En effet, la volonté étant de se baser sur la manière dont la personne a vécu les choses. Cette dernière fut victime de cyberharcèlement par rapport à une photo d’elle présente sur Facebook. Durant ses secondaires, elle a également participé, en tant que suiveuse via des rires, au harcèlement de deux de ses camarades de classe qui étaient les boucs émissaires du reste de la classe.

Thomas, lui, a été harcelé par d’autres élèves de sa classe au début des secondaires, principalement par d’autres garçons. Il subissait des moqueries en lien avec son caractère, le fait qu’il aime lire et qu’il soit un peu maladroit. Ce *school-bullying* a duré jusqu’à sa troisième ou quatrième secondaire environ. Par la suite, après avoir changé, il est passé de l’autre côté et s’est retrouvé parmi les harceleurs. Le groupe dans lequel il se trouvait a commencé à se moquer d’un garçon qui restait avec eux et à l’exclure.

Lucas, quant à lui, a dès sa première année de secondaire été fort seul dans l’école car il ne connaissait personne et avait du mal à s’intégrer. A la suite de cela, il a voulu inverser les rôles et a commencé à désigner des cibles et à leur faire subir des humiliations sous forme de violences physiques.

À présent, les entretiens de ces sept personnes vont être analysés en suivant les différents thèmes énoncés plus haut.

¹⁸³ C. Salmivalli, op. cit.

5.1. Vision du harcèlement

Dans un premier temps, il a été demandé à chaque personne interrogée ce que représentait le harcèlement pour elle. Les similitudes et différences vont donc être étudiées et des liens seront établis avec la théorie développée précédemment.

Les quatre éléments constituant le harcèlement qui ont été relevés dans la partie théorique de ce mémoire étaient le caractère agressif qui peut être assimilé à la violence, le caractère intentionnel, la répétition ainsi que le déséquilibre de pouvoir¹⁸⁴. À ceux-ci avaient été rajoutés le sentiment d'insécurité et la blessure psychique de la victime¹⁸⁵.

5.1.1. Victimes

Pour les victimes, le harcèlement sera considéré comme étant le fait de « *Déranger quelqu'un, mettre quelqu'un mal à l'aise gratuitement.* » (Juliette, p.1) ou comme « *le fait de ne jamais être tranquille et d'avoir tout le temps une pression comme ça d'une personne ou d'un groupe de personnes qui fait qu'on se tarit, on se rapetisse, on se met sur soi-même, on n'ose parler à personne donc on se referme en fait.* » (Diane, p. 1)

Il peut donc être relevé que Juliette et Diane, ayant toutes deux été victimes de harcèlement dans le passé durant leur parcours à l'école secondaire, vont définir le harcèlement en fonction des conséquences qu'elles ont pu connaître dans cette situation. Les dimensions de sentiment d'insécurité et de blessure psychique sont donc bel et bien présentes dans leurs définitions du harcèlement, particulièrement dans celle de Diane.

Le caractère répétitif sera également amené dans la définition de Diane. En effet, lorsqu'elle évoque le fait que la pression est tout le temps présente sur la personne qui la subit, il s'agit bien d'une certaine permanence de l'état qui peut s'apparenter à une répétition des actes. Si les actes sont répétés régulièrement, il en résultera que la pression qui pèsera sur les épaules de la victime sera permanente car elle ne saura pas spécialement quand l'auteur va agir.

¹⁸⁴ N. Catheline, Le harcèlement scolaire, op. cit. pp. 5-24.

¹⁸⁵ B. Stassin, op. cit.

5.1.2. Témoins

En tant que témoin, le harcèlement sera plutôt vu comme étant des « *actes que l'on pose qui mettent l'autre personne dans une situation où il ne se sent pas à l'aise* » (Emilie, p.1) ou encore ce serait quand « *quelqu'un te cherche, quand il cherche limite la violence envers toi, il essaye de te faire sa propre victime et du coup oui harceler c'est vraiment pour atteindre un but de violence.* » (Anna p.1)

Avec ces deux définitions données par Emilie et Anna, deux positions divergentes peuvent être observées. D'un côté avec Anna, le caractère agressif ressort plus car, pour elle, le harcèlement viserait un but de violence. Alors que, de l'autre côté, Emilie souligne plutôt la situation dans laquelle se trouvera la victime, c'est-à-dire une situation d'inconfort qui peut s'apparenter au sentiment d'insécurité développé par B. Stassin¹⁸⁶.

Par ailleurs, en regardant plus loin, il ressort du côté d'Emilie que pour que ce soit du harcèlement, il faut qu'il y ait cette notion de répétition. « *Pour moi, le harcèlement, ça doit être quotidien aussi parce que ça doit être toujours répété.* » (Emilie, p. 8)

Étant donné qu'Anna et Emilie étaient toutes les deux des témoins de harcèlement qui connaissaient personnellement la victime et qui en étaient même proche, il peut être considéré que le fait qu'elles voient la manière dont la personne a vécu cette situation d'intimidation rend leur vision du phénomène plus axée sur les conséquences que cet acte engendre. En fin de compte, la violence et la situation d'inconfort sont toutes les deux des résultats de la situation globale de harcèlement.

5.1.3. Auteurs

Voici les trois réponses données par les personnes interrogées en tant qu'auteurs de harcèlement ou y ayant participé :

« *Ennuyer une personne très fortement à répétition sans qu'elle le mérite spécialement* ». (Lucas, p1)

¹⁸⁶ B. Stassin, op. cit.

« Mettre dans une situation d'inconfort personnel en insistant, peu importe le moyen de pression » (Camille, p1)

« Fait d'assouvir une envie malveillante suffisamment peu violente pour que ça ne se remarque pas tout de suite, mais que sur le long terme cela devienne dévastateur dans le but très certainement de se satisfaire, pour se rassurer et pour rabaisser quelqu'un ».
(Thomas, p1)

Ici déjà, une observation intéressante peut être faite car, pour les harceleurs, le harcèlement n'est pas forcément violent de premier abord. Soit ils n'évoquent pas du tout la notion de violence, soit ils définissent le harcèlement comme étant suffisamment peu violent.

Parmi les caractéristiques citées est représenté le caractère répétitif des brimades dans presque chaque définition donnée. En revanche, seulement Camille mentionne le sentiment d'insécurité qui peut être ressenti par la victime. Celui-ci est désigné par le terme de *« situation d'inconfort personnel »*. L'aspect intentionnel apparaît dans la troisième définition lorsque Thomas cite le but de *« se satisfaire, pour se rassurer et pour rabaisser quelqu'un »*. Le fait qu'il y ait un but derrière l'intimidation qu'il effectue envers sa victime peut effectivement donner un caractère intentionnel à ses actions.

Toutefois, en regardant plus loin dans les entretiens, il en ressort que chaque fois, la notion de déséquilibre de pouvoir est retrouvée, mais ce point sera plus largement développé dans la partie suivante sur le choix des victimes. Ensuite, la seule personne qui n'avait pas mentionné le caractère de répétition, Thomas, en parle plus loin dans l'entretien en disant *« Ça démarre à partir du moment où ça devient répétitif »* (Thomas, p.3). On considère donc que le fait que les actes soient récurrents fait bien partie de la vision que chaque harceleur de notre échantillon se fait du harcèlement scolaire. Un nouvel élément est alors révélé dans le même ordre d'idée par la phrase suivante : *« Si tu te dis “Comment arrêter la chose ?”, c'est une situation de harcèlement de manière générale »* (Camille, p7). Dès lors, un questionnement est soulevé pour savoir si ce critère devrait entrer dans les éléments constitutifs du harcèlement. Ne pas savoir comment apaiser la situation subie à cause des intimidations se retrouve dans toutes les situations de harcèlement scolaire. Ce ne serait donc pas uniquement le fait que cela se répète encore et encore, mais surtout le fait de ne pas avoir de solution pour mettre fin à ce qui est vécu.

Retrouver cette pensée chez un auteur de harcèlement démontrerait d'ailleurs que celui-ci réalise à un moment donné ce que la victime vit.

Lors d'un entretien, il a été relevé que, grâce au harcèlement, la victime en apprend plus sur le monde, ce qui serait un point positif. Celui-ci explique que cela « *donne des leçons de vie* » (Thomas, p.8) et permet à la personne victimisée de réaliser que « *le monde bisounours où tout le monde s'aime, ça n'existe pas* » (Thomas, p.8). À partir de cet énoncé, il est possible d'interpréter que les jeux de pouvoirs et de violences retrouvés dans le harcèlement scolaire seraient inhérents à l'environnement au sein duquel nous évoluons.

Dans un autre entretien, Camille considère le harcèlement comme étant méchant et gratuit. Cependant, une nuance vient s'ajouter lorsqu'elle dit que « *c'était une simple blague, mais pour la personne qui vit un harcèlement au quotidien, c'est un truc qui s'ajoute en plus* » (Camille, p. 3). L'idée qu'un acte isolé puisse signifier différentes choses en fonction de l'individu sur lequel il est posé rejoint la notion de répétition, mais met également en lumière la subjectivité du vécu des individus.

5.1.4. Résumé

En mettant en commun les visions des différents acteurs du phénomène de harcèlement, un constat général est que les victimes et les témoins vont plus concentrer leur définition sur les effets que la situation aura sur la victime. Ce constat est renforcé chez les victimes.

En revanche, chez les harceleurs, bien que les conséquences ne soient pas ignorées pour autant, les définitions vont mettre plus en lumière le résultat recherché en posant ces actes. Cela fait ressortir le caractère intentionnel car il s'agissait d'une intention d'atteindre un certain objectif. Il reste à nuancer que le harcèlement serait souvent constitué d'actes anodins qui passeraient inaperçus s'ils n'étaient pas répétés.

5.2. Choix de la victime

Le deuxième thème qui sera analysé est le choix de la victime par le harceleur. Cet élément semble être partiellement indicatif des raisons qui pourraient conduire à l'adoption de comportements intimidateurs. En comprenant comment l'auteur va sélectionner ses victimes, des éléments de réponses vont probablement être mis en lumière. Au sein de la revue de la littérature, il apparaît que la sélection de la cible des futures attaques partirait d'une différence¹⁸⁷. Altérité qui sera relative ou absolue¹⁸⁸.

5.2.1. Victimes

Juliette et Diane se sont exprimées quant aux raisons pour lesquelles elles auraient été choisies pour cible de harcèlement. D'après Juliette, la seule raison qui aurait poussé ses camarades de classe à se moquer d'elle serait son physique : « *Ça avait vraiment un rapport avec mon physique parce que j'ai grandi très vite et j'étais assez grosse* ». (Juliette, p. 2)

En revanche, Diane fera plutôt le lien avec le fait qu'elle était nouvelle dans l'école et qu'elle ne faisait pas forcément partie des élèves les plus populaires.

« *Je suis arrivée dans un nouveau collège où je ne connaissais personne et en arrivant, je suis tout de suite tombée sur des gens très gentils, mais un peu fous* » (Diane, p. 1)

Même au contraire, d'après ses dires elle se serait « *ralliée aux paumés* » (Diane, p. 9).

Elle va également relever le fait qu'elle n'était pas spécialement du genre à aller vers les autres en disant : « *J'étais un peu du style à lire mes mangas à la cour de récré et j'étais toute seule dans mon coin* » (Diane, p. 9). Cela peut jouer un rôle dans le fait que les autres élèves ne la connaissent pas vraiment ou aient l'impression de ne pas la connaître. Elle soulignera d'ailleurs qu'il est plus facile de s'en prendre à quelqu'un si l'on ne connaît pas cette personne. « *Personne ne me connaît, personne ne connaît mon passé, c'est facile.* » (Diane, p. 9)

¹⁸⁷ N. Catheline, *Harcèlements en milieu...*, op. cit.

¹⁸⁸ N. Catheline, *Harcèlement scolaire*, op. cit.

Par ailleurs, Thomas, en parlant en tant que victime de harcèlement va expliquer que la plupart du temps, les jeunes sélectionnés par les harceleurs sont des élèves plus faibles. C'est ainsi que la victime se retrouverait « *face à des élèves généralement un peu plus âgés qui avaient déjà doublé une fois, qui étaient plus forts, qui étaient plus fort en gueule aussi.* » (Thomas, p. 2)

Il est intéressant de noter que Juliette et Diane qui ont été uniquement victimes justifient le choix de la victime avec des traits qui leur sont propres alors que Thomas qui a été également harceleur par la suite va plutôt justifier ce choix avec une comparaison par rapport aux autres.

5.2.2. Témoins

En ce qui concerne le choix de la victime, les témoins vont tous les deux penser qu'elles sont sélectionnées en raison de leur caractère plus introverti. Emilie nous dira dans ce cadre que les personnes qui seront les cibles des harceleurs seront « *Des gens introvertis qui ne se mêlent pas souvent à la masse donc des gens pas très sociables qui ne vont pas forcément aller vers les autres* » (Emilie, p. 5). Anna soutiendra également cette idée en disant que « *Ce n'était pas vraiment une personne directement populaire, c'était quelqu'un qui était dans sa bulle.* » (Anna, p.2) À partir de ces déclarations, deux éléments peuvent être relevés en plus de celui que les cibles soient des personnes qui seraient introverties. Le fait de ne pas être lié à la masse et ensuite, la question de la popularité semble jouer un rôle. Emilie va aller jusqu'à dire que non seulement les victimes ne sont pas nécessairement très sociables, mais que le caractère introverti de ces personnes va provoquer la moquerie. « *Il faut savoir que mon frère a toujours eu un comportement assez autistique donc il ne s'est jamais fort mêlé aux autres, il était fort renfermé sur lui-même et ça a poussé, forcément, les autres à se moquer de lui* ». (Emilie, p.1)

Une explication apportée par Emilie à cela serait que si une personne ne va pas vers les autres, ses camarades la verront comme « anormale » ou différente et ne vont pas forcément aller vers elle. Elle sera donc considérée comme un *paria*. « *À partir du moment où tu es assez introverti et que tu ne veux pas te mêler aux autres, tu passes forcément pour le paria.* » (Emilie, p.2) Elle va également ajouter que « *Une fois que l'on connaît*

la personne, on n'a plus de raison de vouloir la harceler parce qu'on la connaît et l'on sait qu'elle est normale » (Emilie, p. 6). Cela montre bien que la normalité est quelque chose d'important chez les adolescents. On pourrait donc se demander si le harcèlement ne viendrait pas d'une peur de l'inconnu, comme si les jeunes se méfiaient de ce qu'ils ne connaissent pas et qu'ils prennent, par conséquent, les personnes « anormales » comme des boucs émissaires.

Par ailleurs, d'autres éléments vont être mentionnés par Anna et Emilie. Anna soulignera que le harcèlement peut avoir une base raciste : « *C'était la nouvelle et aussi je pense que le racisme a joué dedans* » (Anna, p. 2). Emilie va énoncer « *Dès que tu avais des gens un peu moins riches, dès que tu n'avais pas le dernier truc à la mode (...) bah tu étais vite fiché* ». (Emilie, p.6) Ces deux éléments différents ont un point en commun c'est de ne pas être comme les autres. Tout comme le fait d'être introverti, il s'agit d'une différence de la personne.

Être nouveau dans l'école semble également jouer un rôle car dans les deux histoires narrées par Emilie et Anna, la victime de harcèlement venait d'intégrer une nouvelle école.

De plus, les réactions de la victime face à l'auteur de harcèlement semblent primordiales. Emilie dira que « *Si tu n'as pas assez de caractère pour dire de te défendre un petit peu, c'est fini quoi, en l'espace d'un mois c'est très compliqué de sortir du lot* » (Emilie, p. 5). Les cibles de *bullying* seraient donc des personnes qui auraient tendance à se laisser faire car les harceleurs se diraient : « *il ne dit rien donc si c'était vraiment très grave, on nous aurait déjà dit quelque chose* » (Emilie, p.6). Les auteurs se rassureraient donc avec la non-réaction en se disant que s'il n'y a pas de réaction ou de conséquence c'est qu'ils ne font pas nécessairement quelque chose de mal. Cependant, cela n'est pas retrouvé dans l'histoire que Anna a racontée. En effet, pour elle la victime qu'elle a pu observer se défendait et ça ne faisait pas stopper le harcèlement pour autant.

5.2.3. Auteurs

Lorsque les auteurs parlent du choix de leur victime, diverses variables sont à prendre en compte.

Tout d'abord, le déséquilibre de pouvoir mentionné dans la partie précédente revient dans chaque entretien. En effet, en tant que harceleur, il semblerait normal de sélectionner des cibles plus faibles. Ce déséquilibre de pouvoir se remarque tant dans l'âge que dans les aspects physiques de la personne. L'explication du choix de victime plus faible s'explique de manière assez évidente : « *On ne va jamais emmerder le costaud du groupe car il est capable de vous mettre un coup au pif à la première remarque déplacée* » (Thomas, p. 10). Choisir une cible plus faible permet donc de ne pas se prendre le retour de flamme. La victime ne sera pas uniquement plus faible, mais serait la plus faible du groupe. Ce serait une personne qui se retrouve « *en bas de la chaîne alimentaire* ».

De plus, non seulement, il y a ce déséquilibre de pouvoir, mais ils choisissent aussi des personnes qui éprouvent des difficultés à se défendre face à leurs intimidations.

« *On ne choisit pas des types qui peuvent répondre. Enfin, ce sont des victimes et ces gens, ils restent victimes.* » (Lucas, p. 4)

Cette citation met en avant la notion de victime. La présence d'un certain déterminisme peut y être observée. Certaines personnes seraient déterminées à devenir des victimes de par ce qu'elles sont, ils l'ont toujours été et le seront à jamais.

« *Tous ceux qui ne sont pas capables de relever la voix quand on les emmerde montrent qu'on est capable de les emmerder impunément et du coup, on ne va pas se gêner.* » (Thomas, p. 10)

Cette citation explique que si la cible ne se défend pas, les auteurs des intimidations auront une impression de pouvoir agir sans conséquence, ce qui peut conforter le harceleur dans ce qu'il fait.

Cependant, il n'y a pas seulement l'incapacité de la victime à se défendre, mais aussi l'immobilité de son entourage : « *On pouvait l'emmerder parce que personne ne le défendait* » (Thomas, p. 9). Le fait que personne ne se bouge pour défendre la cible sélectionnée facilite les choses pour les harceleurs. Non seulement la victime ne va pas

se défendre, mais en plus, personne ne le fera à sa place. Cela assure à l'intimidateur un certain confort.

Par ailleurs, la manière dont la personne ciblée par les attaques réagira joue un rôle dans le fait que le harcèlement se perpétue ou s'arrête. « ... *on voit que la personne répond de manière inappropriée ou ne sait pas se défendre ou n'a pas de répondant, je pense qu'on a tendance à aller taquiner la personne de plus en plus.* » (Camille, p. 10) Il serait donc primordial pour se défendre face aux autres d'avoir du répondant. En expliquant un cas de harcèlement auquel elle avait participé, la personne interviewée raconte que la victime « *avait tendance à répondre avec les réponses qu'il avait et du coup ça amenait souvent le rire et la surenchère de l'autre (...) la réponse n'était jamais assez bien, la réponse était toujours rigolote et amenait le rire des autres* ». (Camille, p. 10) Cela montre bien qu'en fonction de ce que la victime répondra au harceleur, cela pourra engendrer différentes réactions chez les spectateurs. Que ce soit en essayant de se défendre de manière inappropriée ou bien en s'énervant, l'élève risque de faire empirer la situation alors qu'il essaye juste de s'en sortir comme il peut. Certaines réactions de la part de la victime mènent même parfois à une justification pour le harcèlement en lui-même « *Elle venait chez nous donc pour quelle raison on l'épargnerait si cette personne vient nous emmerder* » (Thomas, p. 16).

En revanche, « *si tu emmerdes un type et qu'il te répond normalement on va dire et qu'il ne se rabaisse pas bah voilà, ça peut devenir un pote à la limite* » (Lucas, p. 8). Une réponse qui ne serait pas jugée inappropriée ou amusante par les spectateurs ou le harceleur pourrait mener à la fin du bullying voire à une amitié naissante. Cependant, la façon de répondre au harcèlement n'est pas toujours déterminante de la suite. Dans certains cas, « *la personne ne pourrait rien dire que ça pourrait continuer* ». (Camille, p. 12)

Outre le fait que les victimes soient plus faibles que leur harceleur et soient moins aptes à se défendre face à celui-ci, il est également question d'une différence. « *On va toujours emmerder celui qui est différent et moins bien, considéré moins bien.* » (Thomas, p. 20) En effet, un individu ne va pas intimider une personne qui lui ressemble. Il s'agit d'une différence physique ou relative au comportement de la personne. Cependant, le simple fait d'être différent ne suffit pas à ce qu'un élève soit prit comme victime par un ou plusieurs camarades. Dans un des entretiens, il a été précisé que certaines personnes

n'entrent pas dans la norme, mais ne se font pas harceler pour autant. La personne interrogée expliquera ce phénomène comme suit : « *C'est ceux qui sont différents, leur différence n'est pas attrayante. Tu ne sais rien faire de cette différence-là et elle n'apporte rien au plus grand groupe* » (Camille, p. 10). Cela peut s'apparenter à la notion de bouc émissaire développée précédemment. Dans la logique du bouc émissaire, une personne était sélectionnée pour être la cible afin de rétablir une homéostasie dans le groupe¹⁸⁹. Or, s'il s'agit de rétablir un équilibre, on n'éliminera pas ce qui est attrayant car cela représentera plutôt un modèle pour le reste. Ce qui sera pris pour cible sera plutôt une différence qui ne jouerait justement pas en faveur de l'élève porteur de cette différence.

5.2.4. Résumé

Une tendance différente est relevée chez les victimes/témoins et chez les auteurs. En effet, pour les victimes et témoins, la cible est désignée en fonction de caractéristiques intrinsèques à la personne comme, par exemple, son introversion et que, par conséquent, les autres ne la connaissent pas et sont plus enclins à la prendre comme bouc émissaire. Ces résultats illustrent la théorie selon laquelle les individus démontrant une faible estime d'eux-mêmes et un caractère plus timide sont plus susceptibles de faire l'objet d'intimidation durant leur adolescence¹⁹⁰.

De leur côté, les auteurs vont davantage insister sur le fait qu'il y ait un déséquilibre de pouvoir entre eux-mêmes et leur victime. Ils choisiraient donc leur cible en fonction d'une comparaison, mais pas concernant des caractéristiques appartenant uniquement à la personne harcelée.

Par contre, il semble que tous soient en accord pour dire que la victime est une personne différente du reste et que, généralement, cette différence ne suscite pas l'attrait du groupe. Que la différence soit physique ou que ce soit le fait de ne pas connaître la personne et de la trouver donc anormale, les caractéristiques de la personne ne donneraient pas envie d'aller vers elle.

¹⁸⁹ N. Catheline, *Le chemin...*, op. cit.

¹⁹⁰ N. Ouellet, op. cit.

5.3. Rôle des adultes

Un troisième thème abordé est celui du rôle des adultes dans les situations de harcèlement. En tant qu'adultes, seront pris en compte principalement les parents, les professeurs et les éducateurs car il semble que ce soient les trois catégories d'adultes susceptibles de se rendre compte qu'il se passe quelque chose et qui pourraient agir.

5.3.1. Victimes

Le ressenti des victimes quant au rôle des adultes dans le harcèlement est mitigé. D'un côté, Juliette dira : « *Ma prof franchement je n'ai plus le souvenir de si elle a essayé de me défendre ou pas, mais en tout cas, elle essayait de me reconforter.* » (Juliette, p. 7) Par contre, Diane sera beaucoup plus négative à propos de cela. Lorsqu'elle était la cible de harcèlement, elle n'a pas pu trouver de l'aide auprès des autorités de l'école. Non seulement elle n'a pas pu être aidée, mais ils lui remettaient la faute dessus : « *Le préfet le défendait lui en disant que je devais arrêter de faire ma victime.* » (Diane, p. 5)

« *Pour eux, je faisais de la comédie, ce n'était pas si grave* » (Diane, p.6)

Sa situation a été telle qu'elle a dû se rendre à la police pour en parler, mais même de ce côté-là, elle n'a pu trouver aucun soutien : « *Quand j'ai été chez les flics, même réaction que le préfet, elle m'a dit que j'étais stupide d'avoir envoyé des photos à mon copain, que c'était ma faute quoi.* » (Diane, p. 7)

Néanmoins, dans la plupart des cas, les personnes victimes de bullying vont avoir des réticences à en parler à des adultes que ce soient à leurs parents ou à des profs. En effet, généralement les parents ne sont pas mis au courant de ce genre de situation. Dans aucun des entretiens menés, une personne ayant été victime n'en a parlé à ses parents soit, comme dans le cas de Camille, ce genre de choses ne se discute pas entre eux : « *Non, avec mes parents, on n'est pas du genre à discuter de ce genre de choses* » (Camille, p. 7) ; un autre cas de figure est qu'ils ressentent une certaine honte à parler de cela avec leurs parents. C'est le cas de Thomas qui dira qu'une de ses plus grandes craintes était « *que mes parents le sachent aussi parce que je ne voulais pas leur en parler parce que (..) C'est toujours extrêmement humiliant.* » (Thomas, p. 5)

Les seuls cas où les victimes ont fini par en parler à leurs parents c'était longtemps après la fin du harcèlement donc ce n'était pas nécessairement pour rechercher une solution.

C'est le cas notamment de Juliette : « *Même ma famille, je ne suis pas sûre qu'ils soient au courant de tout ce qu'il se passait. Je leur en ai parlé un peu plusieurs années après.* » (Juliette, p. 9)

Par rapport au fait de chercher de l'aide auprès des profs, certains ont été peu enclins à le faire comme Thomas par exemple : « *Je pouvais toujours me plaindre auprès des professeurs, mais ça, c'est passer pour un faible qui n'était pas capable de se défendre soi-même.* » (Thomas, p.2) Il a d'ailleurs mentionné le fait qu'on l'a déjà menacé pour qu'il ne parle pas aux profs. Parmi les rares personnes qui osent en parler à des profs ou à la direction de l'école, Diane s'est pris un retour de flamme à cause de cela : « *C'était de plus en plus violent parce qu'à ce moment-là, vraiment, quand il savait que j'avais été voir les autorités de l'école, il est devenu hyper, hyper enragé, encore pire.* » (Diane p. 6) Le fait de chercher à se faire soutenir par un adulte engendrerait donc une violence plus accentuée.

5.3.2. Témoins

Pour Anna, la victime dont elle a pu observer l'intimidation pouvait aller voir les profs ou le directeur si jamais elle en avait besoin. Elle était d'ailleurs prête à l'accompagner. Elle disait à son amie qui était la victime de harcèlement « *S'il faut parler au prof, on ira parler au prof et s'il faut parler au directeur, on ira parler au directeur* » (Anna, p. 4). Cependant, elle n'a jamais ressenti ce besoin d'aller voir les autorités de l'école.

En revanche, Emilie dans la situation de harcèlement qu'elle a observé a pu remarquer le rôle plutôt passif des éducateurs et de l'école de manière générale. En effet, elle a pu observer son frère se faire pousser et se faire jeter ses affaires par terre. Elle a donc remarqué que « *Tout le monde l'a vu, personne n'a réagi même les éducateurs qui ont sûrement vu qu'il y a eu une altercation.* » (Emilie, p. 8) A la suite de cette histoire, ses parents ont été mis au courant et ont été en parler à l'école : « *Mon papa est parti voir les éducateurs et l'école (...), mais il n'y a pas eu de vrai changement.* » (Emilie, p. 10)

« *L'école ne s'est pas bougée en fait, mais clairement notre école par rapport à ça... je pense qu'elle tenait plus à son image plutôt qu'à régler ce genre de souci.* » (Emilie, p. 10)

Cependant, malgré la passivité de l'école et des éducateurs, la victime de harcèlement dans cette histoire n'était pas sans soutien : « *Mon frère a toujours été soutenu par ses professeurs* » (Emilie, p. 11).

5.3.3. Auteurs

Pour les harceleurs, aller chercher de l'aide auprès des professeurs constitue un signe de faiblesse de la part de sa victime. Cela peut même faire empirer les choses.

« *Se plaindre auprès des professeurs c'est passer pour quelqu'un de faible qui n'est pas capable de se défendre soi-même* » (Thomas, p. 2)

« *Si moi le type que j'avais emmerdé allait se plaindre après en plus d'être une victime, c'était une balance* » (Lucas, p. 9)

La question qui se pose est alors si les auteurs de harcèlement craignent réellement une intervention des professeurs et les conséquences qui l'accompagnent. Les trois personnes interrogées considèrent que les professeurs ou éducateurs ne sont pas efficaces pour gérer les situations de bullying.

« *Soit ça les emmerde, soit ils veulent intervenir, mais ne comprennent pas la situation et s'ils comprennent la situation, ils interviennent et résolvent le problème.* » (Thomas, p. 21)

« *Les profs et les éducateurs, ils ne gèrent jamais ça bien parce qu'au final, tu ne sais pas l'empêcher.* » (Lucas, p. 9)

D'après eux, en plus de montrer qu'on est faible, les professeurs ne sont pas très accueillants face aux plaintes des personnes harcelées car ils considèrent cela comme des « *enfantillages* ». Et quand ils essayent d'intervenir, ils agissent souvent de manière non efficace étant donné qu'ils ne comprennent pas toute la complexité de la situation. Un interviewé a même souligné qu'il arrive que les professeurs participent au harcèlement sans le savoir.

« *Je pense que certains professeurs participaient de manière aussi passive au harcèlement.* » (Camille, p. 14)

De plus, le fait que les professeurs apprécient ces élèves harcelés jouerait un rôle dans le fait qu'ils les aident ou pas.

« Ce n'étaient pas les chouchous, ce n'étaient pas les préférés, ce n'étaient pas les meilleurs élèves. Du coup, les profs s'en foutaient carrément d'eux ». (Camille, p. 14)

D'ailleurs, le fait que les élèves harceleurs soient au courant qu'ils ne courent pas un grand risque par rapport aux professeurs les réconfortent dans l'idée qu'ils peuvent harceler en toute impunité.

« Si l'élève harceleur savait qu'il se prendrait une baffe du professeur parce qu'il est allé trop loin, très certainement qu'il renoncerait parce qu'il se dirait qu'il y a des risques. » (Thomas, p. 22)

5.3.4. Résumé

Il peut être relevé que, de manière générale, les responsables de l'école et parents n'ont pas un rôle prépondérant pour régler les situations de harcèlement. Tout d'abord parce qu'aller en parler aux profs ou à ses parents constitue une honte pour l'adolescent. Mais aussi car il sera considéré comme quelqu'un qui n'est pas capable de se défendre seul face à des difficultés. S'il en parle à un professeur, il peut même arriver que la violence dont il est victime s'empire.

5.4. Rôle du groupe

Le thème du rôle du groupe est primordial lorsque l'on traite de l'adolescence. En effet, comme vu précédemment dans la partie théorique, l'adolescent se construit à travers l'autre et l'influence du groupe de pairs est à son plus haut point lors de la période adolescente¹⁹¹. Il convient donc d'analyser quels mécanismes de groupe se mettent en place pour conduire à des actes de harcèlement. Le groupe jouant, par ailleurs un rôle important dans les brimades. En effet, sans public, elles n'auraient pas lieu¹⁹².

¹⁹¹ A. Ashkar, op. cit.

¹⁹² J. Bellon et al., Prévenir ..., op. cit.

5.4.1. Victimes

Juliette et Diane ne vont pas ou très peu parler du rôle du groupe, mais certains éléments peuvent tout de même être mis en avant. Toutes les deux mentionneront cette dichotomie de populaire ou non populaire et se considèrent comme non populaires lors de leur harcèlement. Juliette sera même étonnée, par la suite, en découvrant que les camarades de classe qui la harcelaient ne faisaient pas forcément partie des élèves populaires : « *Tu avais les gens populaires, les gens pas populaires (...) et en fait, les gens qui me harcelaient, finalement, n'en faisaient pas partie* » (Juliette, p. 2). Il pourrait donc être supposé que ces derniers souhaitaient devenir populaires tout comme la plupart des jeunes de leur âge et qu'ils employaient le harcèlement pour gagner en popularité.

Par ailleurs, Thomas dira en tant que victime que sans le groupe autour, les élèves vont se comporter de manière différente que lorsque le groupe est présent : « *Ils ne se comportent jamais de cette façon lorsqu'ils sont seuls avec vous. En général, ils sont soit apathiques et ils ne vous disent rien, ils vous ignorent soit, au contraire ils sont très sympathiques.* » (Thomas, p. 3) Cela démontrerait bien que le groupe influence les comportements des adolescents.

5.4.2. Témoins

Au niveau des témoins, chez Anna et Emilie, il est également retrouvé cette distinction entre populaire et non populaire, notamment chez Anna quand elle dit : « *Déjà nous on était un petit groupe et puis tu avais les autres filles. Il faut savoir ça et les autres c'est un peu genre les plus populaires de la classe* » (Anna, p. 3). Tout comme pour Juliette et Diane, la victime n'était pas considérée comme faisant partie de cette catégorie des populaires de la classe. De son côté, Emilie va indiquer que lors d'une rentrée scolaire à l'école, les élèves se répartissent vite en différentes catégories : « *Les amitiés se font très vite, on est vite catégorisés dans des petites cases* » (Emilie, p. 5). Mais si, par malheur, quelqu'un n'entre dans aucune des catégories définies, il sera exclu du reste du groupe : « *Tu rentrais dans le moule ou tu étais un peu considéré comme un paria.* » (Emilie, p. 1)

Dans le harcèlement, le rôle du groupe peut souvent être considéré comme relativement négatif car sans ce groupe, le harcèlement n'aurait pas spécialement lieu

étant donné que la présence du groupe encouragerait à continuer le harcèlement. Celui-ci n'aurait, par ailleurs, pas beaucoup de sens sans public. En revanche, Anna va souligner le rôle positif du groupe en situation de harcèlement : *« Pour la victime, c'est bien qu'elle ait des gens autour qui la soutiennent pour qu'elle ne lâche pas ou qu'elle ne fasse pas une bêtise ou quoi »*. (Anna, p. 4) Emilie soulignera que sans la présence du groupe, le harcèlement n'aurait pas lieu.

« Ceux qui regardent et rigolent pour moi ce sont des harceleurs passifs parce qu'ils entraînent les harceleurs à harceler. » (Emilie, p. 7)

« Il n'y aurait plus besoin de faire ça parce que le harceleur se retrouverait à la place qu'il donne au harcelé » (Emilie, p. 11)

5.4.3. Auteurs

Pour les harceleurs, le groupe est important durant la période passée à l'école secondaire. Que ce soit pour le harcèlement ou pour l'intégration à l'école de manière générale, le groupe est un élément essentiel dans la vie des jeunes. Il est d'ailleurs constaté qu'au sein des classes, les élèves sont divisés en différents groupes et il est primordial d'appartenir à au moins un des groupes car sinon une mise à l'écart va s'opérer. Comme vu dans la théorie faire partie d'un groupe est important pour le jeune car ça lui donne un sentiment d'appartenance¹⁹³. Or, ce sentiment d'appartenance va permettre à l'élève de se construire une identité autant personnelle que collective¹⁹⁴.

« Il y a différents groupes qui se créent de manière générale au sein d'une école : il y a les cools, il y a les artistes, il y a les rebelles. Enfin il y a vraiment pleins de groupes qui se définissent et certains qui voyagent dans des groupes, mais il y a un groupe qui reste et c'est, pour reprendre le terme qu'on utilisait à l'époque, c'est les paumés. » (Camille, p. 10)

« En général, il y avait le groupe des mecs sportifs qui, très souvent, traînaient avec les jolies filles populaires, mais qui n'étaient pas extrêmement bons à l'école (...). Ensuite,

¹⁹³ A. Ashkar, op. cit.

¹⁹⁴ A. Pilote, Sentiment d'appartenance et construction de l'identité chez les jeunes fréquentant l'école Sainte-Anne en milieu francophone minoritaire. Francophonies d'Amérique, n° 16, 2003, pp. 37-44.

vous aviez plutôt le groupe qui était des petits intellos pas très forts en sport, mais qui avaient des notes à peu près correctes. » (Thomas, p. 18)

Étant donné qu'il est si primordial pour le jeune d'appartenir à un groupe, il va donc tenter de se conformer aux normes du groupe auquel il souhaite appartenir. Au sein des groupes, il peut être remarqué un mimétisme qui va faire que les élèves qui se trouveront dans un même groupe pratiqueront généralement les mêmes activités.

« Ils fonctionnent un peu comme mimétisme au sein des groupes s'il y en a un qui va faire telle chose, les autres en général vont suivre. » (Thomas, p. 5)

Cette logique se retrouvera également dans le harcèlement dans le sens où si quelqu'un dans le groupe a fait quelque chose alors il faut le faire aussi, soit pour entrer dans la norme ou alors pour montrer qu'on est capable de le faire. Or, comme il a été expliqué à l'aide de la théorie du désir mimétique de René Girard, ce mécanisme peut pousser un individu à la violence¹⁹⁵.

« Il y en a un qui a commencé et qui a entraîné les autres. (...) c'est parce qu'il y en aura un qui aura osé passer le cap que les autres vont se dire "S'il l'a fait, je peux aussi le faire." » (Thomas, p. 5)

Il est d'ailleurs constaté que, de manière générale, un harceleur ne se trouve jamais seul. Il y a toujours au minimum un public qui le soutient et lorsqu'il est seul, il n'adoptera pas cette attitude d'intimidation envers sa victime.

« C'est un mécanisme de groupe. En général, ils ne le faisaient jamais seuls. » (Thomas, p. 3)

5.4.1. Résumé

Pour chaque catégorie, on retrouve l'idée que le harceleur ne va jamais harceler seul. Il se comportera différemment s'il se trouve en présence du groupe ou pas.

Autant les victimes, les témoins et les auteurs vont décrire la création de divers groupes au sein d'une classe lors des secondaires. Les victimes et témoins auront plutôt une vision binaire opposant les élèves populaires aux non populaires. Pour eux, l'enjeu du harcèlement est la popularité. Tandis que les auteurs nuancent ces groupes en expliquant

¹⁹⁵ A. Bouchet et al., op. cit.

qu'il y a une multitude de groupes. L'enjeu ne résiderait pas dans la popularité, mais plutôt dans l'appartenance à un groupe. En effet, lorsque l'on n'appartient à aucun de ces groupes, on serait considéré comme un paumé ou un paria.

5.5. Fin du harcèlement

À présent, bien que le sujet de ce travail soit de découvrir les raisons pour lesquelles un harcèlement va se mettre en place, il est tout aussi nécessaire de comprendre comment ce school-bullying a pris fin, si ce fut le cas, et pour quelle raison il aurait touché à sa fin. Dans la partie théorique de ce mémoire, un des motifs de conclusion des brimades était l'intervention de témoins défenseurs qui viendrait soutenir la victime et la défendre assez ardemment que pour faire cesser les attaques qu'elle endure¹⁹⁶.

5.5.1. Victimes

Les raisons et la manière dont le harcèlement s'est terminé chez Juliette et chez Diane sont différentes. Dans le cas de la première, il a abouti lorsqu'elle a changé de physique. Effectivement, c'était un harcèlement qui visait à se moquer physiquement de la cible. Elle énonce que lorsqu'elle a perdu du poids « *il n'y avait plus de raison de se moquer* » (Juliette, p. 4). Similairement à Juliette, Thomas explique que la raison pour laquelle il a cessé de se faire harceler est parce qu'il avait changé : « *J'ai changé dans le sens où je ne me laissais plus faire* » (Thomas, p. 3). Ensuite, Camille va associer la fin du harcèlement dont elle était victime avec le fait qu'elle a arrêté de répondre : « *J'ai laissé tomber. À chaque fois que je vais répondre, la personne va renchérir et ça ne va servir à rien.* » (Camille, p. 4) Enfin, Lucas va dire qu'il a fini par être intégré avec les autres camarades de sa classe : « *J'avais déjà un peu plus de gueule donc ça allait.* » (Lucas, p. 3)

Dans le cas de Diane, par contre, le harcèlement a malheureusement duré jusqu'à la fin de ses secondaires. Elle dira : « *C'est réellement totalement fini, entièrement quand j'ai quitté mes secondaires, quand c'était fini, quand j'étais diplômée* » (Diane, p. 4). Elle explique cela par le fait que le garçon qui la harcelait ne la voyait plus tous les jours donc

¹⁹⁶ A. Bouchet et al., op. cit.

n'avait plus d'emprise sur elle : « *Il n'avait plus d'emprise sur moi du tout.* » (Diane, p. 4)

5.5.2. Témoins

Les discours quant à l'aboutissement du bullying dans les histoires observées par Anna et Emilie sont similaires à celui de Diane. Anna place la fin du harcèlement au final de l'année scolaire et Emilie au moment où son frère a changé d'école. Bien que ce ne soit pas la fin de leur cycle de secondaire, dans les deux cas, ils ont connu un changement de classe.

« *Ça a pris fin parce que juste après on a tous changé de classe. (...) Il y a des gens qui ont changé d'école, on a changé de classe, on n'était plus avec le harceleur lui-même.* » (Anna, p. 6)

« *Il est parti et à partir de là, il a fait ses deux années sans problème (...) et il n'a plus jamais eu de nouvelles des autres.* » (Emilie, p. 10)

En toute logique donc, le harcèlement a, chaque fois, pris fin lorsque le harceleur n'avait plus de contact avec sa cible.

Anna va ajouter, par ailleurs, que le harcèlement a aussi pu prendre fin à la suite d'une grande bagarre qui aurait éclaté à la fin de l'année entre la victime et son intimidateur.

5.5.3. Auteurs

Concernant la fin du harcèlement, les harceleurs vont amener deux manières dont cela peut se terminer.

Premièrement, il y a le fait que les gens grandissent et gagnent en maturité. En effet, ils vont se rendre compte des conséquences de leurs actes et vont, dans la plupart des cas arrêter car ils ne considèrent pas cela comme des actes dignes d'adultes.

« *Nous avons mûri et nous nous étions rendu compte qu'en fait c'est malsain* » (Thomas, p. 13)

« On grandit, on se rend compte que la vie a une valeur, que le confort d'être tranquille c'est quand même important, c'est quand même chouette et du coup, on n'a pas envie de faire aux autres ce qu'on pourrait regretter nous-mêmes. » (Thomas, p. 16)

« J'ai grandi, je me suis dit que ça craignait d'emmerder les gens comme ça qui ne méritaient pas. » (Lucas, p. 8)

Cependant, bien que les auteurs de harcèlement se rendent compte de ce qu'ils ont fait, ils ne vont pas s'excuser pour autant car c'est considéré comme une forme d'humiliation que d'aller s'excuser.

« Je pense qu'on a mûri, mais pas assez mûri pour accepter de s'humilier à aller demander pardon. » (Thomas, p. 14)

Ensuite, le phénomène de groupe jouera un rôle dans la fin de la situation de harcèlement. En effet, lorsque le groupe se décompose, les différents membres prennent des chemins différents. Il peut être constaté une atténuation voire un arrêt du phénomène d'intimidation pour les victimes de harcèlement. Lorsque le meneur quitte l'école et que le groupe reste là, le harcèlement continuera, mais de manière moins forte. Tandis que si le groupe se dissout et que chaque membre va de son côté, il prendra fin.

« On n'avait plus de X violent comme ça et du coup ça s'est un peu calmé en termes physiques et de dominance, mais les blagues ont continué. » (Camille, p. 16)

« Comme les amitiés se sont arrêtées, les harcèlements se sont arrêtés aussi en fait. » (Camille, 16)

Il y a aussi des cas de harcèlement qui s'arrêtent alors que le groupe reste au complet dans le cas où le leader déciderait que c'est fini pour une quelconque raison.

« À partir du moment où un influant dans le groupe dit "Les mecs arrêtons c'est con on a l'air d'imbéciles, on est débiles en faisant ça", les autres finissent par adopter cette logique et traduisent la logique en actes. » (Thomas, p. 13)

5.5.4. Résumé

Une raison de fin de harcèlement commune aux trois groupes d'acteurs se situe dans la fin des contacts entre la victime et le harceleur. La victime ne subit plus la pression et n'est donc plus sous son emprise.

En revanche, une différence de discours est observée entre les victimes et les auteurs. Du côté des victimes, la conclusion des cas de harcèlement a souvent un point commun : le fait que la personne victimisée ait changé. Que ce soit physiquement ou bien dans son comportement, ils ont tous pu observer la fin de leur cauchemar après un changement. Du côté des auteurs, il sera plutôt évoqué un gain en maturité chez eux. Il est intéressant de voir comme chacun explique la fin de la situation de harcèlement par un changement qui leur appartient.

Une dernière explication sera donnée par un auteur qui expliquera que les phénomènes de groupe jouent également un rôle dans la conclusion du harcèlement.

5.6. Raisons de harceler

Grâce à ce thème concernant les raisons que l'auteur des faits auraient de harceler un de ses semblables. Une mise en lumière des explications que les protagonistes donnent eux-mêmes aux causes du harcèlement sera effectuée.

5.6.1. Victimes

Pour Juliette et Diane, il y a diverses raisons pour lesquelles un jeune pourrait s'en prendre à un ou plusieurs autres jeunes de sa classe. Comme les deux situations sont relativement différentes, elles ne donnent pas forcément les mêmes raisons, mais certaines peuvent se rejoindre.

Un premier point sur lequel les deux filles sont en accord est le fait qu'on va ennuyer quelqu'un pour se mettre en valeur : « *C'est un peu son image, il fallait qu'il se mette en avant comme ça aussi.* » (Diane, p. 3)

« *Je pense que c'était pour se donner de la valeur et montrer qu'ils étaient mieux que les gens qu'ils harcelaient* » (Juliette, p. 9)

Comme Juliette le mentionne, il s'agit de se mettre en valeur en sélectionnant une cible qui est considérée comme moins bien aux yeux du groupe. Diane soulignera également ce côté-là en disant que « *le fait de se prendre un "non" d'une fille qui n'était pas spécialement populaire* » (Diane, p. 3) aurait poussé son bourreau à la harceler. À la lumière de ce que Juliette a énoncé, il peut être supposé qu'en réponse à ce refus, il ait voulu se venger et donc montrer qu'il valait mieux qu'elle. Il s'agirait donc bel et bien de se mettre en valeur aux yeux des autres. Juliette explique cela par le fait que ces gens-là seraient mal dans leur peau : « *Ce sont des personnes mal dans leur peau qui harcèlent. Donc forcément, si tu as été harcelé, tu es mal dans ta peau et tu essayes de peut-être montrer ta valeur.* » (Juliette, p. 9) Elle rajoutera que « *Ça peut être par manque de confiance en eux qu'ils doivent rabaisser les autres.* » (Juliette, p. 9)

Diane va également émettre l'idée qu'on pourrait avoir plus tendance à s'en prendre aux autres si l'on a vécu dans un milieu de violence soit à la maison, soit en se faisant harceler par avant. « *Avoir vécu du harcèlement soi-même peut-être par ses parents quand on est plus jeune, vraiment cette pression, ou alors l'abandon des parents.* » (Diane, p. 11)

« *Tu vis dans la violence donc pour toi, c'est normal* » (Diane, p. 11)

Ici, l'idée de mimétisme est retrouvée dans le sens où le jeune reproduirait ce qu'il a pu observer au quotidien. Il ferait un transfert de ce qu'il a vécu sur d'autres personnes autour de lui.

Par ailleurs, Diane et Juliette vont toutes les deux penser que le harceleur ne remarque pas toujours spécialement l'ampleur de la douleur qu'il cause à sa victime. En effet, Juliette dira que même s'ils finissent par être méchants ce n'était pas leur intention de départ : « *Son but n'était pas du tout d'être méchante, mais finalement elle a été très méchante.* » (Juliette, p. 10)

« *Franchement, j'ai l'impression que c'est juste qu'ils ne se rendent pas compte de ce qu'ils font* » (Juliette, p. 7)

Diane aura un avis légèrement plus nuancé dans le sens où, pour elle, son harceleur ne se rendait pas compte de toute l'importance des dégâts qu'il provoquait, mais il se rendait quand même compte du fait qu'elle souffrait. : « *Se rendre compte (...) compte de*

l'impact (...) et de la force à laquelle ça m'impactait, je ne pense, mais il savait que je le vivais mal parce qu'il en riait. » (Diane, p. 8)

De cela, il peut ressortir que, de son point de vue, le harceleur aurait tout de même une certaine volonté de méchanceté, mais ses actes apportent plus de dommages qu'il aurait pu l'imaginer.

5.6.2. Témoins

Du côté des témoins, le constat est un peu différent. Dans l'ensemble, le harcèlement serait, pour les auteurs, plus un jeu ou une blague qu'ils se font entre eux. Anna soulignera que cela s'apparente même à un loisir : *« Pour s'amuser je dirais ça. Parce qu'il n'a aucun passe-temps et pour lui harceler c'est amusant. »* (Anna, p. 9) Pour Emilie, le fait de pratiquer le harcèlement serait plutôt une activité à faire entre eux : *« J'ai l'impression que c'est vraiment une grosse blague entre eux »* (Emilie, p. 9). Grâce à cela, ils se donnent une légitimité : *« J'ai l'impression que les harceleurs justement ils font ça pour se donner une légitimité que c'était genre une activité qui les liait ensemble et ils pouvaient en rigoler quand ils allaient faire une balade ensemble »* (Emilie, p.7). Cela les lierait en quelque sorte entre eux cela leur permet de *« Continuer à appartenir à un clan »* (Emilie, p. 7). Or, comme il a été vu, le sentiment d'appartenance est essentiel à cette période de la vie des jeunes.

Autant pour Emilie que pour Anna, le harceleur ne se rend pas compte de ses actes avant la fin. Il s'agit donc de la même conclusion que celle de Emilie et Diane.

« Je pense que le garçon a réalisé à la fin qu'il a déconné » (Anna, p. 9)

« J'ai l'impression que le harceleur il ne voit jamais la conséquence de son acte sauf à partir du moment où le harcelé passe vraiment à l'acte » (Emilie, p. 7).

Cependant, contrairement à Juliette et plus radicalement que Diane, Anna laissera entendre que pour elle, les harceleurs ont vraiment une intention méchante : *« Il y a une volonté méchante dedans parce que tu ne harcèles pas une personne pour aucune raison. Tu cherches une raison pour harceler la personne en fait. »* (Anna, p. 10)

5.6.3. Auteurs

D'après les auteurs des faits, il y a différentes explications possibles. Afin de les analyser, les harceleurs seront divisés en deux catégories : les meneurs et les suiveurs. Effectivement, ces deux catégories de personnes n'auront pas spécialement les mêmes motifs pour harceler.

En ce qui concerne les leaders, il semblerait que ce soient des personnes qui cherchent à gagner en popularité auprès des autres. Ils voudraient prouver au groupe qu'ils sont supérieurs, mais aussi se prouver à eux-mêmes quelque chose car il s'agirait d'élèves ayant un manque de confiance en eux.

« Les intentions personnelles c'est de se sentir supérieur, se sentir aimé des autres, se sentir fort. Par rapport au groupe, c'est montrer qu'il est fort, qu'il est drôle, qu'il a le dessus, qu'il a le plus de répartie. » (Camille, p. 12)

« En faisant des victimes, tu parais plus grand et il y en a qui veulent devenir tes potes parce que tu es grand. » (Lucas, p. 3)

« C'est pouvoir dire au groupe "Regardez j'existe" et je fais exister un groupe ». (Thomas, p. 3)

Afin de se faire valider par le reste du groupe, le harceleur meneur va tenter de les faire rire et de leur donner ce qu'ils veulent à travers une victime. Non seulement ils vont commencer le bullying pour avoir une certaine reconnaissance de la part des autres, mais, en plus, les réactions positives du public vont être interprétées comme un encouragement à continuer.

« X, le principal harceleur, faisait ça exprès à vouloir aller le chercher pour que ça crée la rigolade auprès des autres » (Camille, p. 14)

« En voyant que les gens étaient contents quand je victimisais un type ou l'autre, à force de répéter » (Lucas, p. 4)

En outre, la possibilité de méchanceté gratuite a été relevée à plusieurs reprises bien qu'il ne s'agisse pas de la volonté première de la personne qui harcèle.

« Oh c'était de la méchanceté gratuite, je crois. Ça sert juste à blesser, à se sentir supérieur. » (Camille, p. 7)

« Il y a des moments, c'était quand même gratuit, c'était de la méchanceté gratuite »
(Lucas, p. 6)

« Les intentions par rapport à la personne qu'il harcèle, c'est clairement le descendre, mais je ne pense pas que c'est volontairement » (Camille, p. 12)

Il ressort en effet que le but des harceleurs est rarement véritablement pour faire du mal à quelqu'un, mais ce serait un dommage collatéral qui leur permettrait d'obtenir un sentiment de supériorité et de se faire aimer par les autres, se faire des amis. Thomas l'a d'ailleurs souligné en exprimant que *« les harceleurs ne sont généralement pas sadiques »* (Thomas, p. 7).

La question de l'empathie a également été abordée.

« Je pense que de manière générale, quand on harcèle quelqu'un que ce soit en virtuel ou de manière réelle, il y a clairement un manque d'empathie de manière générale. »
(Camille, p. 6)

« On est encore en secondaire, on se fiche complètement de ce que pense l'autre. En fait, on a très peu d'empathie. » (Thomas, p. 16)

Il semblerait que ce manque d'empathie serait dû au jeune âge et au manque de maturité. Lorsqu'ils gagnent en maturité et qu'ils se rendent compte de ce que l'autre a pu vivre, l'empathie va prendre le dessus.

En ce qui concerne les suiveurs, une crainte par rapport à l'auteur de harcèlement peut apparaître.

« Les gens qui ne voulaient pas se faire victimiser suivaient en mode "Ouais on est avec toi, pas contre toi !" » (Lucas, p. 6)

« Ils ne sont pas là pour vraiment l'amitié, ils sont là parce qu'ils ont peur ou qu'ils te respectent. » (Lucas, p. 3)

« Je pense que certaines personnes n'allaient pas défendre parce qu'elles allaient se retrouver parmi les harcelés. » (Camille, p. 14)

Il peut aussi s'agir de montrer qu'on est capable.

« Si le grand du groupe qui est le modèle l'a fait, on va suivre. Si c'est au contraire le petit du groupe qui l'a fait, on va montrer qu'on est capable aussi de le faire ».

(Thomas, p. 5)

Il y a aussi le fait que lorsqu'on observe du harcèlement, on ne se rend pas spécialement compte de ce qui se passe et que ça peut faire du mal. Souvent, au premier abord, cela semble juste être une blague et ils vont rire avec les autres.

« On laisse faire la chose parce qu'au final, on ne vit pas la chose et l'on est un peu à distance. On ne voyait pas que ça pouvait blesser une personne. C'est juste que la blague était marrante. Le fait de rigoler de certaines choses, je ne me rendais pas compte que ça leur faisait du mal. » (Camille, p. 8)

En plus de tous ces éléments, il a pu être observé que les trois personnes interrogées en tant que harceleur ont toutes été victimes à un moment donné. La question du lien peut donc se poser. Grâce aux entretiens, le lien a pu être partiellement expliqué. Il a pu en ressortir une forme de vengeance par rapport à ce qui a été vécu.

« J'ai été victime et puis du coup ça m'a déplu et j'ai changé ça. J'ai mal fait, mais du coup j'ai victimisé des gens. » (Lucas, p. 1)

« Satisfaction de se dire, ce n'est plus moi, c'est quelqu'un d'autre. Le fait de se dire qu'on est maintenant en sécurité parce que je prouve aux costauds que je ne suis plus une victime. » (Thomas, p. 15)

Cela peut paraître paradoxal qu'une personne qui sait bien ce que la victime va pouvoir ressentir s'en prenne à quelqu'un d'autre, mais il semblerait que justement, le fait d'avoir été harcelé dans le passé a permis à la personne de se rendre compte que le harcèlement est une option.

« Peut-être qu'on a une prise de conscience parce que ça nous active. Celui qui s'est fait taper dessus en toute impunité a conscience qu'il pourra taper en toute impunité. » (Thomas, p. 9)

Néanmoins, tous les harceleurs ne sont pas des personnes qui ont été victimes auparavant. Le fait d'avoir été harcelé ne joue que partiellement un rôle. Toutes les victimes ne deviennent pas non plus auteurs. Thomas dit d'ailleurs clairement qu'il pense qu'il aurait participé au harcèlement même s'il n'avait pas été harcelé avant.

« Je pense très sincèrement que si je n'avais pas été harcelé, je pense que j'aurais quand même pu harceler. » (Thomas, p. 8)

5.6.4. Résumé

Une tendance générale observée est que lorsqu'une volonté méchante est mentionnée, elle est nuancée par le fait que la personne ne se rend pas compte du mal qu'elle provoque.

Une différence fondamentale sera pointée chez les témoins car de leur côté, les raisons de harceler se résument à de l'amusement sous forme de jeu ou de blague. En revanche, ils mentionneront le désir d'appartenance qui s'apparentera à l'obtention de la reconnaissance de la part d'un groupe.

On peut donc conclure que les jeunes harcèlent pour se faire reconnaître par un groupe et avoir un groupe d'appartenance que ce soit en ayant une activité commune ou en se mettant en valeur par la sélection d'une cible considérée comme moins bien qu'eux.

En revanche, seuls les auteurs vont clairement faire cette distinction entre les leaders et les suiveurs. Les raisons de suivre le leader résideraient plutôt dans la crainte de se faire victimiser à leur tour.

La question de l'empathie sera également développée uniquement chez les auteurs. Ils évoqueront un manque d'empathie chez les personnes qui harcèlent.

Enfin, chez les victimes et les auteurs, il ressort l'idée que le fait d'avoir été harcelé et donc d'avoir connu un environnement violent joue un rôle dans le passage à l'acte de harcèlement. Cela peut s'expliquer par un désir de vengeance ou une prise de conscience.

5.7. Honte et culpabilité

Dans les conséquences du harcèlement, les sentiments de honte et de culpabilité ont tous les deux été évoqués. Ce thème consiste en la vérification des propos développés

dans la théorie et apportera des éléments d'explication par rapport à ces processus complexes.

5.7.1. Victimes

Du côté des victimes, la culpabilité ne sera pas tellement mise en avant. En revanche, la question de la honte ressortira. Diane et Juliette diront toutes les deux qu'elles ont ressenti de la honte durant le harcèlement, c'est notamment à cause de cela que, bien souvent, on ne parle pas de ce que l'on vit autour de soi : « *De la honte d'office, c'est pour ça que je n'en parlais pas à mes amis.* » (Diane, p. 9)

« *De la honte, mais tout le temps (...) forcément quand on te dit des trucs* » (Juliette, p. 8)

Le même constat sera effectué par Thomas qui confie, comme vu précédemment dans le thème du rôle des adultes, qu'il n'en a pas parlé à ses parents car c'était quelque chose qu'il considérait comme humiliant.

De son côté, Juliette ressent encore un peu de honte actuellement par rapport à cela, notamment lorsqu'elle prend un peu de poids étant donné que son poids a été la raison de son harcèlement. En revanche, Diane a su mettre son expérience au profit des autres : « *C'est devenu, pas une fierté, mais j'avais envie de faire un peu la grande sœur qui allait garder les plus jeunes. (...) Maintenant, j'en parle normalement pour sensibiliser.* » (Diane, p. 9) Un lien peut donc être établi entre la façon dont elle gère les choses actuellement et le développement d'une stratégie d'adaptation positive. Comme vu précédemment, cela consistera à se servir de son vécu afin d'aider les autres qui se trouvent dans des situations de harcèlement ou même d'entrer dans une lutte contre ce phénomène¹⁹⁷.

5.7.2. Témoins

Les témoins n'ont pas eux, ressenti de la culpabilité ou de la honte, mais ont pu s'exprimer par rapport à la culpabilité possiblement ressentie par les intimidateurs.

¹⁹⁷B. Stassin, op. cit.

Pour Emilie, la culpabilité n'est pas présente chez le harceleur car ils se justifiaient en se disant qu'ils ne sont pas les seuls à faire ça. Ça vaudrait donc pour les cas de harcèlement où les jeunes intimident en groupe. *« Comme ils le faisaient ensemble, ça déculpabilisait parce qu'ils n'étaient pas tout seuls, ils étaient ensemble donc au final si les autres le font, c'est que ce n'est pas si grave. »* (Emilie, p. 7)

Du côté de Anna, la même supposition peut être faite car elle explique que pour lui, ce seraient *« des propos assez légers »* (Anna, p. 9). Dans ce cas-là, c'était moins un phénomène de groupe, donc il semblerait que lorsque le harceleur est seul, il se trouve tout de même des justifications à ce qu'il fait pour éviter de culpabiliser ou alors il ne se rend pas compte de l'ampleur de ses actes.

5.7.3. Auteurs

Du côté des harceleurs, la notion de culpabilité a pu être évoquée par rapport à ce qu'ils ont fait endurer aux victimes. Cependant, la culpabilité n'apparaît qu'à la fin ou après le harcèlement. De plus, même si elle a fait sa première apparition avant la fin, elle sera plus forte une fois le harcèlement terminé.

« Il n'y a personne que j'ai emmerdé où je l'ai regretté instantanément. C'est venu plus tard. » (Lucas, p. 7)

« Alors de la culpabilité pendant le harcèlement, vers la fin du harcèlement oui. » (Thomas, p. 17)

« À partir du moment où ça s'est arrêté la culpabilité s'est un peu renforcée et il y a un peu de honte parce qu'on se dit quand même ce n'est pas quelque chose de bien fondamentalement. » (Thomas, p. 17)

Dans un seul entretien, la culpabilité est survenue avant la fin. Cela peut s'expliquer par le fait que Camille connaissait déjà la victime et avait été amie avec cette dernière.

« Donc j'avais de la peine pour ces personnes de savoir qu'il y avait encore des personnes qui m'appréciaient dans leur entourage alors que je participais délibérément à rire et puis il y a cette culpabilité aussi de rire alors que ce n'était pas drôle et que j'avais une certaine affection pour la personne. » (Camille, p. 17)

La raison pour laquelle, généralement, la culpabilité ne se dévoile pas avant la fin ou l'après-coup, serait, semble-t-il, le fait que, dans le feu de l'action, les élèves participant au harcèlement ne se rendent pas spécialement compte qu'il s'agit bel et bien de harcèlement.

« On n'en parlait pas, les profs n'en parlaient pas du harcèlement, ils ne disaient pas ce que c'était, du coup, quand on le pratiquait, on ne savait pas ce que c'était. » (Camille, p. 17)

« Parce que tu es dans le groupe dominant, tu vois la blague, mais tu ne vois pas le mal que ça fait. » (Camille, p. 14)

Il peut également arriver que la culpabilité n'arrive pas avant la fin car pendant le bullying, les harceleurs vont tenter de justifier ce qu'ils faisaient en mettant une part de responsabilité sur la victime.

« On partage la responsabilité, on ne fait pas de la victime une victime absolue. » (Thomas, p. 17)

« C'est-à-dire que je me suis toujours dit “Quand on est emmerdé et qu'on va chez les emmerdeurs, d'une certaine façon on est aussi responsable” ». (Thomas, p. 17)

En revanche, avec les auteurs des faits de harcèlement, la notion de honte n'a pas été beaucoup évoquée, il y a juste Thomas qui a exprimé avoir ressenti de la honte à la suite d'une prise de conscience que ce qu'il a fait n'est pas quelque chose de bien.

5.7.4. Résumé

Les victimes tendent à ressentir de la honte lorsqu'elles sont harcelées, ce qui les empêche d'en parler autour d'elles pour trouver une solution. La honte pourra toujours être observée dans le futur de la victime, mais cette honte peut également se transformer en une stratégie d'adaptation visant à prévenir d'autres situations de harcèlement afin de protéger les autres.

Les témoins s'expriment au sujet des auteurs et, à leur sens, les harceleurs ne ressentent pas de culpabilité car ils vont se justifier pour éviter cela.

Pour finir, les auteurs culpabilisent rarement pendant le harcèlement (à moins de connaître personnellement la cible de celui-ci). En revanche, lorsqu'il prend fin, une certaine culpabilité peut se faire ressentir. Dans la théorie, une volonté de réparation suite à l'apparition de la culpabilité¹⁹⁸. Or, dans les entretiens, cet élément ne semble pas être confirmé. Les auteurs de harcèlement expliquent, en effet, qu'ils ont eu une prise de conscience mais qu'ils n'iraient pas jusqu'à s'excuser auprès de leur victime.

5.8. Spécificité des réseaux sociaux

Étant donné que le cyberharcèlement est une forme de harcèlement de plus en plus répandue, il semble primordial de s'y attarder. D'autant plus que quatre des personnes interrogées ont vécu ou observé une situation de harcèlement sur les réseaux sociaux. Il s'agit de Camille, Emilie, Juliette et Diane. Dans cette partie, ne sera développé que le point de vue de victimes et pas ceux des témoins ni des auteurs.

5.8.1. Victimes

Pour Camille, le cyberharcèlement est plus dangereux que le harcèlement classique car il y aurait une impression de distanciation avec la victime qui effacerait un peu les limites à ne pas dépasser. Derrière un écran, les émotions ne sont pas perçues. Ces éléments coïncident avec la théorie précédemment énoncées concernant les spécificités du cyberharcèlement. Slonje avait en effet évoqué un manque d'empathie chez le harceleur du fait que les conséquences de ses actes ne sont pas visibles¹⁹⁹.

« Le fait d'être à distance, il y a une certaine décentration, on n'a plus forcément l'impression de voir une personne, une certaine décentration de soi-même et de l'autre. On ne se rend pas compte qu'il y a quelqu'un derrière l'ordinateur. » (Camille, p. 5)

Emilie arrivera à la même conclusion : *« Tu ne vois pas qui est derrière et tu ne vois pas les conséquences »* (Emilie, p. 13)

¹⁹⁸ R. Emde et al., op. cit

¹⁹⁹ R. Slonje et al., op. cit.

En plus de cela, la technologie laisse entendre que tout est possible. En ligne, une personne pourrait donc développer un sentiment de puissance car personne ne pourrait l'atteindre.

« Il y a une surpuissance de l'égo, il y a un égo surdimensionné avec internet on se dit que tout est possible. » (Camille, p. 6)

Emilie ajoutera que, en tant que cible du cyberharcèlement, la plus grande différence réside dans le fait que sur les réseaux sociaux, contrairement au réel, on n'est jamais à l'abri, on ne sait pas le faire arrêter. En plus de ne pas savoir l'arrêter, Diane soulignera le fait que la victime se retrouve seule face à la violence qu'elle subit. Elle explique n'avoir eu *« personne derrière [elle] qui pouvait voir ce qui se passait. »* (Diane, p. 5)

Par ailleurs, pour Camille, en ligne le groupe serait moins essentiel que pour le harcèlement de visu. Il est plus rare d'observer des harceleurs seuls dans la vie réelle alors qu'en ligne ça arrive. Sans doute parce qu'il y a ce sentiment de sécurité grâce auquel on se dit qu'on est inatteignable.

« Alors qu'en ligne, il n'y a pas besoin de ce groupe. C'est juste une satisfaction personnelle et une envie personnelle de faire chier quelqu'un. » (Camille, p. 5)

Emilie ne sera pas du même avis, elle pense justement que le cyberharcèlement permettrait *« d'avoir encore plus de public (...) humilier devant encore plus de gens, ça donne plus de pouvoir. »* (Emilie, p. 10) Ce qui rendrait d'ailleurs *« humiliation plus grande sur les réseaux sociaux parce que justement tu as l'impression que tout le monde le voit »* (Emilie, p. 12). Ce point avait été souligné dans la théorie, le harcèlement en ligne offre l'opportunité pour l'auteur des attaques de toucher une audience plus large²⁰⁰.

Pour Camille, le harcèlement virtuel serait une manière pour le harceleur d'ancrer sa supériorité. *« Il s'ennuie chez lui, il veut faire encore plus de pression sur la personne en disant "T'inquiète pas je suis toujours là, ce n'est pas parce que tu rentres chez toi que j'en ai fini avec toi." »* (Camille, p.16)

Cette sensation de puissance est également exprimée par Emilie qui a l'impression que le fait d'avoir encore plus de public fait qu' *« ils se sentent ultras powerfull parce qu'ils ont écrasé la pauvre petite victime »*. (Emilie, p. 11)

²⁰⁰ R. Slonje et al., op. cit.

Diane ajoutera un point intéressant concernant le regard des adultes sur le cyberharcèlement. Il semblerait que, dans sa situation, le harcèlement virtuel ait été moins pris au sérieux. Il serait intéressant de se pencher sur la question pour voir s'il s'agit d'un constat généralisable. Elle dira que « *pour eux, il n'y avait pas eu d'acte si déplacé dans la réalité* » (Diane, p. 6). Par rapport aux personnes qui nous entourent, le harcèlement via les réseaux sociaux semble effectivement être pris plus à la légère qu'en réel. Souvent, des propos insinuant que la victime « *aurait pu bloquer, ne pas répondre* » (Diane, p. 6). Juliette soutiendra ce que Diane a énoncé en disant que « *Tout le monde trouve ça très grave le harcèlement réel alors que le harcèlement en virtuel, ils vont te dire de ne pas ouvrir la photo.* » (Juliette, p. 6)

La victime serait donc moins crédible auprès des personnes extérieures lorsqu'il s'agit de cyberharcèlement. Or, comme il peut être constaté, l'utilisation des réseaux sociaux pour ce genre de violence peut être encore plus dévastatrice, car l'auteur ne percevrait pas les limites. En effet, il ne voit pas la personne et celle-ci se retrouve seule derrière son écran sans moyen d'arrêter ce qui lui arrive.

5.8.2. Résumé

Le harcèlement en ligne serait donc plus menaçant que celui en face à face. D'abord car l'auteur ne verrait pas les réactions de sa victime, mais aussi parce que cette dernière se retrouve seule. Il est alors plus difficile pour elle de chercher du soutien puisque le cyberharcèlement est moins pris au sérieux que le harcèlement dans la vie réelle. De plus, comme le harcèlement en ligne peut ne jamais s'arrêter pour la cible des intimidations, le harceleur gagne de la puissance.

6. Discussion

À la lumière des résultats présentés, certains éléments de réponse à la question de recherche initiale ressortent. Dans cette partie, ils seront développés et les hypothèses posées précédemment seront confirmées ou infirmées.

Tout d'abord, un premier élément de réponse serait qu'un des facteurs conduisant au harcèlement est la *peur de l'inconnu*, ce dernier serait représenté par la différence qui semble être à la source d'une multitude de situations de *school-bullying*. Bien que notre société tende à faire respecter la différence, certaines limites existent à cette tolérance. Le risque existant à cette acceptation de la différence réside dans la transformation de l'altérité en une altérité absolue. À partir du moment où quelqu'un voit l'autre comme totalement différent, il va devenir menaçant. Face à cette menace, il sera alors naturel de développer un comportement agressif envers ce qui produit de la peur, c'est-à-dire l'autre, le différent. On va projeter dans l'autre ce qu'on s'efforce de refouler, ce qui viendra mettre à mal notre propre identité²⁰¹. Dans le cas du harcèlement, l'élève qui est différent sera donc vu comme une figure qui nous renvoie vers nos propres faiblesses, ce qui ne sera pas supportable. Il y aura effectivement une « *peur d'introduire un élément de désordre dans un quotidien que l'on a toujours du mal à stabiliser*²⁰² ». Par conséquent, un mécanisme de défense se mettra en place et nous empêchera de développer de l'empathie envers cette personne²⁰³. Cela confirme donc ce qui a été constaté lors des entretiens, l'auteur de harcèlement ferait preuve de manque d'empathie. Cette peur de la différence pourrait donc expliquer pourquoi les harceleurs sélectionneraient des victimes différentes d'elles, mais être différent ne suffit pas, comme il a été mentionné dans plusieurs entretiens, il faut que la différence ne soit pas attrayante. Elle sera même tout le contraire d'attrayante, elle deviendra menaçante.

Cette logique de rejet de la différence, de l'inconnu n'est pas sans rappeler la logique du bouc émissaire qui consiste en la désignation d'une victime qui représente une différence par rapport au groupe afin de conserver l'homéostasie du groupe qui se trouve menacé par la violence présente en son sein²⁰⁴.

²⁰¹ C. Geets, La peur de la différence, *Pensée plurielle*, 2003/1 (n° 5), pp. 7-16.

²⁰² J. Barraux, La peur de l'inconnu, *Revue française de gestion*, 2015/7 (n° 252), pp. 5-6.

²⁰³ N. Catheline, Le harcèlement scolaire, op. cit.

²⁰⁴ S. Vinolo, op. cit.

Ce premier facteur confirme la première hypothèse qui a été posée.

Un deuxième facteur pouvant conduire à des actes de harcèlement serait un **manque de confiance en soi** du côté de l'auteur. Il a pu être constaté que le harceleur cherchait à prouver sa valeur aux autres et peut-être bien à lui-même. Cela démontrerait bel et bien un manque de confiance en soi qu'il aurait besoin de combler. Ce serait d'ailleurs pour montrer leur valeur qu'ils sélectionneraient des victimes plus faibles ou considérées comme moins bien. De plus, il a pu être relevé que les jeunes intimidaient d'autres élèves uniquement lorsqu'il y avait du public autour. Ce serait pour avoir une forme de validation de la part de leurs pairs. En effet, si le public réagissait de manière négative, il y a de fortes chances que le harcèlement prenne fin. Cela paraît logique car les jeunes auraient besoin d'appartenir à un groupe. Maslow indiquera d'ailleurs qu'il s'agit d'un besoin essentiel qui permettrait à l'individu de se définir en tant qu'individu²⁰⁵. Ce phénomène est observé chez les élèves qui sont les initiateurs d'actes de harcèlement, mais cela concerne également ceux qui suivent. Soit, ils ne vont pas oser aller à l'encontre de la personne qui harcèle et ne vont donc pas prendre la défense de la victime, mais ils pourront même aller plus loin et suivre le harceleur pour se faire accepter dans le groupe en se conformant aux normes du groupe considéré comme supérieur. Appartenir à un groupe permettrait de ne pas être considéré comme un paria ou un paumé. L'appartenance à un groupe semble essentielle pour développer une confiance en soi car appartenir à un groupe signifie que l'on est accepté par ce groupe et que, par conséquent, ce dernier valide nos idées et comportements et l'individu se sentirait donc reconnu à sa juste valeur. Cette valeur que l'on tente de prouver via le harcèlement de personnes considérées comme étant moins bien.

Le troisième facteur vient confirmer la seconde hypothèse. **Avoir vécu du harcèlement dans le passé** favoriserait le passage à l'acte du harcèlement par la suite. En effet, il semblerait qu'après avoir vécu cette violence il y ait une prise de conscience que ce genre de chose existait. Lors des entretiens, il a pu être compris que les victimes qui sont devenues harceleuses ont voulu exercer une forme de vengeance. De plus, cela les protégeait dans le sens que s'ils faisaient des victimes, ils ne pouvaient plus l'être. Une théorie intéressante à développer pour expliquer cela est l'identification à l'agresseur. Ce concept constitue en un mécanisme de défense développé par Ferenczi en 1933 et ensuite

²⁰⁵ J. St-Amand et al., Le Sentiment d'Appartenance à l'École : Une Analyse Conceptuelle., Canadian Journal of Education/Revue Canadienne De L'éducation, 40(1), 2017, pp. 1–32.

par Anna Freud en 1936. D'après la conceptualisation de A. Freud, il s'agit de la répression des pulsions internes de l'individu et de défense contre l'objet menaçant extérieur.

Elle développe que lorsqu'un enfant fait face à une menace, il va s'identifier à son agresseur afin de mieux vivre son traumatisme. En effet, cela apporterait un sentiment de sécurité. De cette manière, l'enfant agressé peut à son tour devenir agresseur. Il pourra projeter son agression contre son agresseur ou sur le monde extérieur de manière générale²⁰⁶. Anna Freud situera le mécanisme d'identification à l'agresseur dans une phase préliminaire du surmoi²⁰⁷.

Ce mécanisme de défense qu'est l'identification à l'agresseur rappelle donc bien le harcelé qui devient harceleur. En effet, lors des entretiens, on a pu comprendre qu'en faisant des victimes, le harceleur se protégeait par rapport à ce qu'il avait vécu.

Il est quand même essentiel de rappeler que le passage de harcelé à harceleur n'est pas automatique. Un élève harcelé peut tout aussi bien ne jamais harceler dans sa vie future. Une question qui peut se poser par rapport à ce lien entre harcelé et harceleur est de savoir si vivre et se développer dans un environnement violent pourrait engendrer à son tour de la violence chez le jeune et favoriserait donc les faits de harcèlement.

Un autre facteur semblerait être le **manque de maturité**. Dans la thématique portant sur la fin du harcèlement, il a plusieurs fois été énoncé qu'il s'est conclu suite à un gain de maturité. Des études effectuées sur la délinquance ont d'ailleurs mis en avant la corrélation entre la maturité et la sortie de la délinquance²⁰⁸. On peut alors imaginer qu'un processus similaire jouerait dans les mécanismes de harcèlement. En se basant sur les entretiens, une interprétation possible consiste à dire que lorsque l'on n'est plus mature, on apprend à s'aimer soi-même et non plus au travers des autres. Or, puisque les brimades sembleraient avoir un objectif de validation auprès du groupe, il n'y aurait plus besoin d'intimider autrui afin de se sentir bien dans sa peau.

²⁰⁶ J.-Y. Chagnon, Identification à l'agresseur et identification projective à l'adolescence. À propos d'un cas », *Topique*, 2011/2 (n° 115), p. 127-140.

²⁰⁷ M. Bertrand et al., L'identification à l'agresseur : argument, *Revue française de psychanalyse*, 2009/1 (Vol. 73), p. 5-10.

²⁰⁸ E.C. McCuish, et al., Retour sur le concept de maturité dans le contexte du désistement de la délinquance durant la transition adolescence-vie adulte., *Criminologie*, 53(1), 2020, p. 199-224.

Enfin, un cinquième et dernier facteur qui favoriserait le harcèlement est le *sentiment d'impunité*. En effet, dans plusieurs entretiens, le fait de pouvoir agir en toute impunité semble encourager l'auteur de harcèlement. S'il ne risque pas de grandes répercussions, il agirait plus facilement de cette manière que s'il avait des chances d'être réprimandé. Or, comme il a pu être constaté, le harcèlement scolaire est rarement pris au sérieux par les responsables de l'école ou les profs. Ce facteur-là est exacerbé dans les cas de cyberharcèlement car, toujours lors des entretiens, il a été développé que derrière un écran on ressentirait une sorte de surpuissance car on se sentirait inatteignable.

La troisième hypothèse posée selon laquelle la société pousserait au harcèlement via la création de normes dans lesquelles entrer ne sera pas confirmée telle quelle par les différents entretiens menés. Effectivement, ce sujet n'est pas vraiment ressorti comme étant un facteur favorisant le harcèlement. Cependant, le lien peut être établi entre la création de différents groupes au sein du classe avec l'appartenance aux normes dictées par la société. Il est en effet apparu que lorsque l'on ne rentre dans aucun groupe et donc qu'on n'est adapté aux normes d'aucun de ceux-ci, on est potentiellement sujet au harcèlement.

Par ailleurs, tous ces facteurs semblent également valides pour les cas de cyberharcèlement. De manière générale, ils seraient donc sensiblement similaires. Néanmoins, certains motifs caractéristiques à ce genre de pratiques sont mentionnés dans les entretiens effectués. Il peut s'agir d'une accentuation de la pression effectuée sur la cible dans la vie réelle ou encore une manière d'intimider de manière anonyme.

Ces différents facteurs ne sont pas toujours tous présent dans chaque cas de harcèlement scolaire. Il est également évident qu'il ne s'agit pas d'une liste exhaustive des facteurs engendrant des comportements harceleurs chez les adolescents, mais seulement une synthèse de ce qui a pu être exprimé au travers de la collecte de données effectuée.

Il reste important de rappeler les limites de ce travail. En effet, toutes les situations de harcèlement sont différentes, les réponses apportées à la question de recherche ne sont donc pas exhaustives ni représentatives de tous les cas de harcèlement. Par ailleurs, la difficulté de trouver des auteurs qui sont enclins à témoigner montre la complexité de la thématique. La catégorie de harceleurs ayant accepté d'être interrogés a participé à l'étude parce qu'ils se sont rendu compte de ce qu'ils ont fait et qu'ils ont pris un certain recul

par rapport à la situation. Les auteurs qui n'ont pas effectué ce travail ou qui ne se considèrent pas eux-mêmes comme des harceleurs auraient éventuellement de nouveaux éléments à apporter afin de répondre à la question initiale.

7. Conclusion

L'objectif de ce travail était de rendre compte des facteurs de risques qui conduisent au harcèlement entre adolescents dans la période des secondaires. En effet, les études déjà effectuées sur le sujet s'intéressent plus aux conséquences sur la victime qu'aux auteurs de harcèlement.

Afin d'atteindre l'objectif, une revue de la littérature a été faite.

Dans un premier lieu, une définition a été apportée au harcèlement. Les critères de définitions qui sont ressortis sont le caractère agressif, le caractère intentionnel, la répétition dans le temps et un déséquilibre de pouvoir. À ces quatre-là s'est rajouté le sentiment d'insécurité éprouvé par la victime et la blessure psychique. Par ailleurs, déjà au stade de la définition du phénomène, il existe des controverses notamment par rapport au critère du caractère intentionnel. D'ailleurs, il résulte des entretiens que, bien souvent, le but n'est pas de blesser la personne, mais ce n'est qu'un dommage collatéral afin d'assouvir d'autres besoins.

Ensuite, un tour des conséquences a été effectué. Dans cette section seront citées les conséquences psychologiques, sociales, scolaires, mais aussi juridiques. Il est constaté que les impacts du harcèlement sont lourds pour l'auteur comme pour la victime et peuvent perdurer même toute leur vie.

Après cela, une approche de la dynamique de harcèlement a été développée en commençant par l'énumération des différents protagonistes à savoir les victimes, les auteurs et les témoins qui ont d'ailleurs été divisés en 3 sous-catégories : les supporteurs, les outsiders et les défenseurs. Par la suite, la naissance d'une situation de harcèlement a été expliquée comme une première attaque qui prend source dans une différence chez la victime. Trois paramètres qui vont transformer ce premier acte en situation de harcèlement sont l'incompréhension de la victime, l'isolement de la victime et la cécité

des adultes. Certains facteurs vont également venir amplifier le phénomène notamment la versatilité du groupe, la contagion des sentiments et l'indifférenciation des individus.

Un quatrième point développé était la notion de bouc émissaire qui peut s'apparenter à certains cas de harcèlement. La logique de bouc émissaire se base sur le concept de désir mimétique qui explique qu'un individu désirera ce que l'autre va désirer. Cela provoquera de la violence dans le groupe qui souhaitera retrouver une homéostasie. Pour ce faire, le groupe désignera une victime innocente sur laquelle la violence sera rejetée.

Il faut cependant bien garder en tête que toute situation de harcèlement n'est pas assimilée à cette logique de bouc émissaire. Toute victime de brimades à l'école ne sera pas nécessaire un bouc émissaire.

Une forme spécifique de harcèlement sera ensuite amenée et analysée. Il s'agit du cyberharcèlement. Ce type de harcèlement permet une diffusion plus large et plus rapide et est également plus présent pour la victime car il ne peut jamais avoir de moment de répit contrairement au harcèlement scolaire qui ne se déroule que dans les limites de l'école à des heures précises. Par ailleurs, l'auteur a la possibilité de garder son anonymat lorsque c'est pratiqué en ligne. Ce sera d'ailleurs le cas dans ce que Emilie a vécu.

Après avoir bien éclairci le concept de harcèlement, une partie sur la socialisation des adolescents a été développée. La socialisation étant le « *processus par lequel la société impose à l'enfant ses règles et ses normes. À partir d'un apprentissage, implicite ou explicite, il doit intérioriser les manières de faire et de penser, les idéaux et les pratiques, les croyances et les rituels conformes à ses milieux de vie et à ses groupes d'appartenance.* ²⁰⁹ »

Quatre agents de socialisation ont été exposés à savoir la famille, le groupe de pairs, l'école et les médias. Un accent sera mis sur l'utilisation des réseaux sociaux étant donné qu'ils occupent aujourd'hui une grande place dans la vie sociale des jeunes. Rejoindre Facebook consiste à rejoindre une communauté et donc d'appartenir à un groupe. Ce réseau social permettra aussi aux jeunes de se créer un corps image dans le but de fuir son corps réel.

²⁰⁹ H. Malewska-Peyre et al., *op. cit.* p. 49.

Une fois la revue de la littérature effectuée, des entretiens avec sept acteurs de situations de harcèlement ont été menés. Il s'agissait de trois auteurs, deux victimes et deux témoins. Une analyse thématique de ces entretiens a été opérée pour ensuite effectuer une analyse croisée. À partir de là, ont été mis en lumière les différents facteurs de risque relatif au harcèlement. Les cinq principaux ayant pu être expliqués sont la peur de l'inconnu/différence, le manque de confiance en soi du côté de l'auteur, le vécu d'un harcèlement en tant que victime dans le passé, le manque de maturité et le sentiment d'impunité.

Évidemment, ce travail ne décrit pas de manière exhaustive tous les paramètres qui conduisent au harcèlement, cela demanderait un échantillon plus représentatif des cas de *school-bullying*. Par ailleurs, de nouvelles questions apparaissent à la vue des résultats de cette recherche notamment de savoir si le développement de l'enfant dans un environnement violent distinct d'un vécu de harcèlement était un facteur favorisant le passage à l'acte du harcèlement. Une question qui peut également être soulevée est « *Comment le phénomène de harcèlement a-t-il évolué dans le contexte de la crise sanitaire du COVID-19, contexte où les contacts entre jeunes ont connu un basculement du réel au distanciel ?* »

Bibliographie

Articles et ouvrages

Ashkar A., La socialisation et la créativité chez les adolescents : Étude menée auprès de participants français et syriens. Université Paul Valéry - Montpellier III, 2014.

Barraux J., La peur de l'inconnu, *Revue française de gestion*, 2015/7 (n° 252), pp. 5-6.

Bellon, J. et al., Harcèlement et brimades entre élèves : La face cachée de la violence scolaire. Paris : Fabert, 2011.

Bellon, J. et al., Prévenir le harcèlement à l'école : Collège-lycée. Paris : Fabert, 2011.

Bellon, J. et al., Harcèlement et cyberharcèlement à l'école : Une souffrance scolaire en réseau. Paris : ESF, 2019.

Bertrand M. et al., L'identification à l'agresseur : argument, *Revue française de psychanalyse*, 2009/1 (Vol. 73), p. 5-10.

Blaya, C., Les ados dans le cyberspace : Prises de risque et cyberviolence, Louvain-la-Neuve, Belgique : De Boeck Supérieur, 2013.

Bouchet, A. et al., Harcèlement scolaire et/ou bouc émissaire ? une étude de cas en cours d'éducation physique et sportive. *Déviance Et Société*, 42(2), 2018, 351-388.

Catheline, N., Harcèlements en milieu scolaire. *Enfances & Psy*, 45(4), 2009, pp. 82-90.

Catheline, N., Le harcèlement scolaire (2e éd. ed.). Presses Universitaires de France, 2018.

Coslin, P. G., La socialisation de l'adolescent. Paris : Armand Colin, 2007.

Chagnon J.-Y., Identification à l'agresseur et identification projective à l'adolescence. À propos d'un cas », *Topique*, 2011/2 (n° 115), p. 127-140.

Dilmaç, J. et al., Prévenir le cyberharcèlement en France et au Royaume-Uni : une tâche impossible ?, *Déviance et Société*, 43(3), 2019, pp. 389-419.

Dixon, R., Scapegoating. *Journal of School Violence*, 6(4), 2007, pp. 81–103.

Emde, R., et al., La honte, la culpabilité et le drame œdipien : considérations développementales à propos de la moralité et de la référence aux autres, *Devenir*, 4(4), 2002, pp. 335-362.

Geets C., La peur de la différence, *Pensée plurielle*, 2003/1 (n° 5), pp. 7-16.

Gozlan, A., Facebook : de la communauté virtuelle à la haine, *Topique*, 1(1), 2013, pp. 121-134.

Gozlan, A., Le harcèlement virtuel, Bruxelles : Communauté française de Belgique, 2018.

Graton, A. et al., comprendre le lien culpabilité-réparation : un rôle potentiel de l'attention. *L'Année psychologique*, 3(3), 2017, pp. 379-404.

Hubert, L., Dynamique du harcèlement entre pairs dans la cour de récréation : représentations d'enfants en fin de primaire [Mémoire de master, ULg], 2016.

Humbeeck, B. et al., *Dis, c'est quoi le harcèlement scolaire ?*, Waterloo : Renaissance du Livre, 2018.

Imbert, G., L'entretien semi-directif : à la frontière de la santé publique et de l'anthropologie. *Recherche en soins infirmiers*, 3(3), 2010, pp. 23-34.

Janin, C., Pour une théorie psychanalytique de la honte (honte originaire, honte des origines, origines de la honte), *Revue française de psychanalyse*, 5(5), 2003, pp. 1657-1742.

Kearney, A. C. et al., Trouble de stress post-traumatique chez l'enfant et harcèlement. Dans Associations Phobie Scolaire & Génér'action Solidaire (Eds.), *Harcèlement scolaire de la destruction à la reconstruction*. Paris : Josette Lyon, 2019.

Malewska-Peyre, H. et al., La socialisation de l'enfance à l'adolescence. Presses Universitaires de France, 1991.

McCuish, E. C., et al., Retour sur le concept de maturité dans le contexte du désistement de la délinquance durant la transition adolescence-vie adulte., *Criminologie*, 53(1), 2020, p. 199-224.

Moreau, A. et al., L'usage de facebook et les enjeux de l'adolescence : Une étude qualitative. *Neuropsychiatrie De l'Enfance Et De l'Adolescence*, 60(6), 2012, pp. 429-434.

Olweus, D., Violences entre élèves, harcèlements et brutalités. Les faits, les solutions. Issy-les-Moulineaux : ESF Editeur, 1999.

- Ouellet, N., La socialisation chez les adolescents : Le cas de l'organisation des cadets du Canada. Université du Québec, 2013.
- Paillé, P. & Mucchielli, A., P. Paillé & A. Mucchielli (Dir), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris : Armand Colin, 2012.
- Pilote, A., Sentiment d'appartenance et construction de l'identité chez les jeunes fréquentant l'école Sainte-Anne en milieu francophone minoritaire. *Francophonies d'Amérique*, n° 16, 2003, pp. 37-44.
- Piquet, E., Le harcèlement scolaire en 100 questions. Paris : Tallandier, 2017.
- Raskauskas, J. et al., Involvement in traditional and electronic bullying among adolescents. *Developmental Psychology*, 43, 2007, pp. 564-575.
- Rigby K., *Bullying in schools, and what to do about it*, London: Jessica Kingsley, 1997.
- Romano H., *Harcèlement en milieu scolaire – Victimes, auteurs : que faire ?* Paris : Dunod, 2015.
- Salmivalli, C., Bullying and the peer group: a review. *Aggression and violent behavior*, 15(2), 2010, pp. 112-120.
- St-Amand J. et al., Le Sentiment d'Appartenance à l'École : Une Analyse Conceptuelle., *Canadian Journal of Education/Revue Canadienne De L'éducation*, 40(1), 2017, pp. 1–32.
- Hinduja S. et al., Bullying, Cyberbullying, and Suicide, *Archives of Suicide Research*, 14(3), 2010, pp. 206-221.
- Schurmans, M.-N., *Les solitudes*. Paris : PUF, 2003.
- Slonje, R. et al., Cyberbullying: Another main type of bullying? *Scandinavian Journal of Psychology*, 49, 2008, pp. 147–154.
- Stassin, B., (cyber)harcèlement : Sortir de la violence, à l'école et sur les écrans. Caen : C&F éditions, 2019.
- Tanta, I. et al., Uses and gratification theory – why adolescents use facebook?, *Medijska Istraživanja : Znanstveno-Stručni Časopis Za Novinarstvo i Medije*, 20(2), 2014.
- Vaucher, S., *Harcèlement scolaire : l'expérience de deux établissements vaudois [Mémoire de master, Hep]*, 2018.
- Vinolo, S., Différer le mal : la logique du bouc émissaire. *Sens-Dessous*, 9(2), 2011, pp. 56-66.

Site internet

Tauzin A., Combien d'utilisateurs des réseaux sociaux en 2017 en France de : Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn, Snapchat, YouTube, Pinterest, WhatsApp [Infographie], consulté le 21 mai 2021 sur <http://www.alexitaubin.com/2013/04/combien-d'utilisateurs-de-facebook.html>

INFORJEUNES, Harcèlement : que dit la loi ?, consulté le 20 mai 2021 sur <https://inforjeunes.eu/harcèlement-dit-loi/>

Rapports

Galand, B. et al., Prévalence du harcèlement en Fédération Wallonie-Bruxelles : Rapport d'enquête, 2014.

UNESCO, Au-delà des chiffres : en finir avec la violence et le harcèlement à l'école. France, 2019.

Gérard Sophie

Juin 2021

Le harcèlement scolaire à l'adolescence : Facteurs de risque, processus et conséquences

Entretien avec des auteurs, victimes et témoins

Promoteur : Professeur Christophe Janssen

Le harcèlement scolaire est un phénomène de plus en plus présent, en particulier avec l'apparition des réseaux sociaux. Il s'agit d'un phénomène comportant de lourdes conséquences mais peu étudié du point de vue de l'auteur des faits. Ce travail tente de dégager les facteurs qui conduiraient au harcèlement scolaire.

Au travers de sept entretiens avec les protagonistes du school-bullying, les vécus et explications seront mis en lumière grâce à une approche compréhensive. Les différents thèmes explorés seront la vision du harcèlement, la sélection de la victime, le rôle des adultes, le rôle du groupe, la fin du harcèlement, les motifs du harcèlement, les sentiments de honte et de culpabilité et enfin la spécificité des réseaux sociaux.